Bibliothèque numérique



Demenÿ, Georges. Ministère du Commerce, de l'Industrie... Exposition universelle internationale de 1900... Congrès international de l'Education physique tenu à Paris de 30 août au 6 septembre 1900. Procès-verbaux sommaires par M. Georges Demeny

Paris: Imprimerie nationale, 1900.

Cote: 22645 (42)



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

TENU À PARIS DU 30 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 1900

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

PAR M. GEORGES DEMENY

SECRÉTAIRE GÉNÉBAL DU CONGRÈS



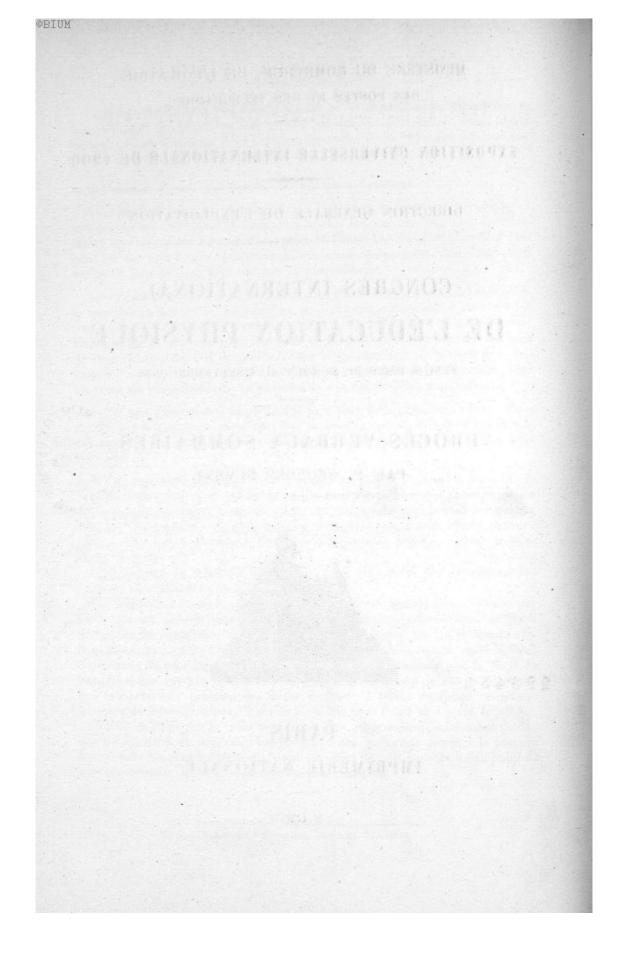


22645

PARIS IMPRIMERIE NATIONALE

M GM





CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

TENU À PARIS DU 30 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 1900.

COMMISSION D'ORGANISATION.

BUREAU.

PRÉSIDENT.

M. Léon Bourgeois, député de la Marne.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le général Bonnal.

Buisson, professeur à la Sorbonne.

le docteur Bouchard, membre de l'Institut.

le baron Pierre de Coubertin, président du Comité international des jeux olympiques.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. Georges Demeny, professeur du Cours supérieur d'éducation physique de la ville de Paris, ancien chef de laboratoire de la Station physiologique, rapporteur de la Commission supérieure d'éducation physique au Ministère de l'instruction publique.

SECRÉTAIRES.

MM. Grinon, professeur de gymnastique au collège Sainte-Barbe.
LHERMITTE, professeur de gymnastique, rédacteur en chef du Stand.

SECRÉTAIRES ADJOINTS.

M. Bocquillon, professeur de gymnastique.

Mile Jenny BILLOUD, institutrice.

TRÉSORIER.

M. Asthon Passerieu, président de la Commission des admissions pour la fête tédérale de 1900.

MEMBRES.

MM. Bédorez, directeur de l'Enseignement primaire de la Seine.

BERTEAUX, député.

Binet, directeur du Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne.

le docteur Collineau.

Corre (Émile), chef de bureau au Ministère du commerce, ancien président du Cercle de gymnastique rationnelle.

le colonel Dérué, inspecteur de la gymnastique dans les écoles de la ville de

DUPONCHEL, commandant au 50° régiment d'infanterie.

le docteur Lagrange, directeur de l'Institut Zander.

le docteur Marry, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Petit (Édouard), inspecteur général de l'Instruction publique.

le docteur Tissié, inspecteur de l'Éducation physique dans l'Académie de Bordeaux, président de la Ligue girondine d'éducation physique.

VAILLANT, député.

DÉLÉGUÉS OFFICIELS DES GOUVERNEMENTS.

Autriche-Hongrie.

M. Rodolphe Kovács.

Belgique.

MM. Fossérrez, inspecteur de l'Éducation physique dans les écoles de l'État. le commandant Leyébure.

Danemark.

M. le docteur Johan Kier, membre de la Commission de gynnastique.

États-Unis d'Amérique.

MM. le docteur Henry BEYER.

le professeur A. Sargent.

George A. Fitz.

le professeur William W. HASTINGS.

Misses Julia King.

Maud Hopkings.

Emily Scarborough.

France.

Ministère de l'Instruction publique.

MM. CAZES, ARMAGNAC, le docteur Tissié, Fringuiet, Chabot.

Ministère de la Guerre.

M. le capitaine DE CISSEY.

Ministère de la Marine.

M. le capitaine Grousset.

Conseil municipal de Paris.

M. Escudibr, vice-président du Conseil municipal.

Grècs.

M. Jean Chryssafis, professeur à Athènes.

Japon.

MM. le docteur Yamané médecin de la Préfecture de police à Tokio.

Tonosuké Watanabé, secrétaire du Ministère de l'instruction publique.

Naohico Masaki, inspecteur de l'Instruction publique.

Mexique.

MM. le colonel d'état-major Mauricius Beltran.

le lieutenant-colonel d'artillerie Ignacis Altamera.

Carlos Sellerier, ingénieur.

Norvège.

M. Ch. Sмітн, commissaire général adjoint de Norvège.

Roumanie.

MM. Virgile Arion, député, membre du Conseil permanent de l'Instruction publique. le docteur Bodgan, professeur à l'Université de Jassy.

Suède.

M. Törngren, directeur de l'Institut central de gymnastique de Stockholm.

Suisse.

- MM. J. Guex, directeur des Écoles communales de Lausanne.
 - J. ZOLLINGER, secrétaire de l'Administration scolaire de la ville de Zurich.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS.

Section Ier.

PHILOSOPHIE.

- 1. a. Montrer l'unité de plan des méthodes d'éducation basées sur les lois naturelles et conformes à l'organisation humaine.
- 2. b. De la nécessité d'introduire la méthode scientifique dans l'éducation physique et de la subordonner aux lois de l'évolution individuelle.

SECTION II.

SCIENCES BIOLOGIQUES APPLIQUÉES.

- 3. a. Étude des réactions réciproques des phénomènes psychiques sur les principales fonctions de la vie.
- 4. b. É ude de la forme, des proportions, du volume et de la densité du corps suivant son adaptation à un travail musculaire donné.
- 5. c. Quelle est la part de dépense nerveuse et de dépense musculaire dans la production générale de travail.
- 6. d. Indiquer quelles sont les lois d'économie du travail dans les différents actes musculaires.

SECTION III.

TECHNIQUE.

- 7. a. Règles de l'éducation physique au point de vue de la santé, de la beauté, de l'adresse et de la meilleure utilisation de la force musculaire.
- 8. b. Moyen de rendre attrayants les procédés de l'éducation physique et de satisfaire aux exigences esthétiques.
- 9. c. Recherches expérimentales sur les effets et les résultats de l'éducation physique.

SECTION IV.

PÉDAGOGIE.

- 10. a. Faut-il, dans l'État, centraliser la direction de l'éducation physique? Dans quelle mesure doit on laisser l'initiative locale intervenir dans l'application des principes généraux aux cas particuliers?
 - b. Forme de l'éducation physique selon les différents âges.

2 .

- 12. c. Formation du personnel enseignant; établissement d'un enseignement supérieur de l'éducation physique.
- 13. d. Montrer les avantages d'un système mixte comprenant les jeux et les exercices méthodiques.

SECTION V.

PROPAGANDE.

- 14. b. Y a-t-il lieu de créer une revue internationale de l'éducation physique?
- 15. a. Moyens d'intéresser les familles à l'œuvre de régénération et d'introduire les saines pratiques de l'exercice dans la vie intime.

Des commentaires sur les questions proposées au Congrès avaient été rédigés par M. Demeny, secrétaire général; ces commentaires, publiés et distribués à l'avance aux adhérents, avaient pour but d'expliquer ces questions et d'en préciser la portée.

La liste des travaux reçus au secrétariat fut imprimée, divisée en cinq sections et envoyée à chaque adhérent avant l'ouverture du Congrès.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES.

PREMIÈRE JOURNÉE.

SÉANCE D'OUVERTURE DU 30 AOÛT 1900.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2 dans la grande salle du Palais des Congrès, sous la présidence de M. le professeur Bouchard.

M. LE PRÉSIDENT adresse des paroles de bienvenue aux congressistes et aux délégués étrangers. Le Secrétaire donne lecture de nombreuses lettres d'excuses, en particulier de celle de M. Léon Bourgeois, retenu par la maladie.

Monsieur le Président de la République, et LL. MM. Léopod II, Roi des Belges, Georges Ier, Roi de Grèce, Oscar II, Roi de Suède, ont envoyé leur adhésion et patronnent l'œuvre du Congrès.

L'assemblée procède à la nomination du bureau du Congrès. Le bureau de la Commission d'organisation est maintenu et de nouveaux membres lui sont adjoints.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

Monsieur LOUBET, Président de la République française.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR ÉTRANGERS.

S. M. Léopold II, Roi des Belges, Monsieur le Président des États-Unis d'Amérique, LL. MM. Georges I^{et}, Roi de Grèce, Oscar II, Roi de Suède, S. A. R. Monseigneur le Duc d'York.

PRÉSIDENT.

M. Léon Bourgeois.

VICE-PRÉSIDENTS FRANÇAIS.

MM. le général Bonnal, le docteur Bouchard, Buisson, baron Pierre de Coubertin, Cazalet, Gervais, député, Charles Richet, M^{me} C. Kauffmann.

VICE-PRÉSIDENTS ÉTRANGERS.

M. le docteur Gebhardt (Allemagne), M^{me} Bergman-Osterberg (Angleterre), MM. Fosséprez (Belgique), Mosso (Italie), Torngren (Suède), Quartier-la-Tente (Suisse).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. Georges Demeny (France).

SECRÉTAIRES (FRANCE).

MM. CRINON, DUMONTIER, RACINE, SANDOZ, MIG BILLIOUD.

TRÉSORIER.

M. Asthon PASSERIEU.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de son rapport qui trace la voie à suivre dans les discussions et donne le tableau de l'état actuel de la question.

Il s'agit de constituer, dans le premier Congrès, une sorte d'inventaire de l'éducation physique. Au milieu de tous les obstacles qui entravent notre développement et des causes de dégénérescence que nous subissons, il faut redevenir normal, c'est une question de vie ou de mort pour les populations urbaines.

La nécessité de l'exercice n'est plus à démontrer pour conserver l'intégrité

de ses fonctions et de son énergie.

Il faut, pour remédier à cet état de choses, créer un mouvement de réorganisation, avoir un idéal et s'entendre sur les moyens à employer.

Il ne suffit pas de se livrer à l'exercice, il faut que l'effet en soit salutaire

et le résultat final socialement utile.

Il faut une direction; il faut se rallier à une doctrine basée sur l'expérience, il faut interroger les faits, amasser des documents, les coordonner et en dégager les lois.

Il faut faire la synthèse des résultats de l'expérimentation en vue du perfectionnement humain. Le rôle de l'éducateur doit devenir prépondérant.

La fusion de la science et de l'éducation est de toute nécessité, mais elle ne doit se faire que sur le terrain expérimental, au risque de se perdre dans les utopies dangereuses, plus dangereuses même que l'empirisme.

La difficulté de convaincre en invoquant les raisons scientifiques tient à ce que nous nous trouvons devant des préjugés établis et consacrés par plusieurs générations, mais il n'y a que la méthode scientifique qui puisse nous guider et nous permettre de constituer la science de l'éducation.

M. Demeny montre les principales erreurs dans lesquelles on est tombé quand on s'est servi du sentiment pour établir des méthodes empiriques.

L'athlétisme est un excès et ne s'adresse qu'à un petit nombre.

Nous devons, au contraire, chercher les moyens d'étendre les bienfaits de l'éducation à la masse, aux faibles surtout, par les jeux et la gymnastique méthodique.

La culture de la force pour la force est chose enfantine, quand elle ne devient pas immorale et malsaine; la force n'est pas tout, l'idée qui la dirige est au moins aussi importante qu'elle. La force sans l'idée, c'est le muscle sans cerveau.

La gymnastique militaire a été la première application de l'athlétisme, mais on commit longtemps l'erreur de transporter dans l'école les procédés des athlètes et d'appliquer aux enfants les exercices des adultes.

Il faut établir la pédagogie sur la connaissance des effets de l'exercice et

assurer l'accord entre les moyens et le but que l'on se propose.

Il faut n'employer, dans une méthode d'éducation, que les procédés conformes à l'organisme humain et aux nécessités de la vie dont l'effet utile est démontré.

Il faut envisager surtout la force de résistance, l'aptitude à produire du travail, la santé, la beauté corporelle, l'art d'économiser, d'utiliser ses forces et l'effet moral de l'exercice.

Les règles de l'éducation sont générales et s'appliquent à tous les mouve-

ments professionnels.

L'économie de la force, le rythme des mouvements, la progression dans l'effort et la dépense de travail, la coordination des mouvements donnent le

rendement maximum avec le minimum de fatigue.

Les métiers professionnels spéciaux ont besoin de correctifs gymnastiques particuliers pour éviter des déformations et de plus l'art du professeur doit animer cet enseignement gymnastique, que la science seule serait impuissante à saire vivre; la musique, la danse et les jeux sont le complément indispensable de l'exercice méthodique.

La femme commence à s'intéresser à ce perfectionnement et le comprend surtout sous la forme de la beauté; ici encore la science et l'art se rencontrent et se confondent. Si nous parvenons à conquérir la mère de famille, la

cause sera gagnée.

M. Demeny rend justice aux praticiens qui nous ont devancés; il ne peut séparer les sports de l'éducation méthodique, il fait appel à l'union des savants et des praticiens pour constituer la science de l'éducation physique.

C'est sur le terrain impersonnel de la vérité scientifique que les discussions d'école tomberont; en apportant chacun les résultats de son expérience et des observations précises on hâtera l'évolution de cette science du perfectionnement de l'homme encore bien délaissée, on attirera l'attention des gouvernements et de l'initiative privée sur les avantages qu'il y aurait à la développer et à la populariser dans les centres d'enseignement.

M. Demeny remercie, au nom de ses collègues, les représentants de l'étranger et les d'égués de toutes les associations de venir collaborer aux travaux

du Congrès et leur souhaite la bienvenue.

Après la lecture de ce rapport, M. le docteur Bouchard cède la présidence à

M. le professeur Mosso (Italie).

Ce dernier remercie le Comité d'organisation et surtout le Secrétaire générrl, M. Demeny, du travail préparatoire considérable dont il a assumé la lourde tâche.

- M. Fosséprez (Belgique) demande que les congressistes se divisent immédiatement en cinq sections, conformément au programme, afin d'examiner les communications et de mettre de l'ordre dans les discussions.
- M. le président Mosso constate que la première section du programme est celle de la philosophie qui comprend tout, et peut ainsi grouper dans une première séance tous les penseurs.

La séance est levée à 4 heures.

DEUXIÈME JOURNÉE.

SÉANCE DU 31 AOÛT 1900.

(2 HEURES APRÈS-MIDI.)

PRÉSIDENCE DE M. LE PROFESSEUR MOSSO (ITALIE).

Prennent place au bureau : MM. Törngren (Suède) et Demeny.

M. LE PRÉSIDENT propose à l'assemblée de ne pas constituer les sections et de siéger en réunion plénière. Une discussion s'engage sur cette proposition. MM. le docteur Seuvre, Demeny, Sansboruf, docteur Tissié prennent la parole et l'on décide de rester unis pour la discussion des travaux de la section de philosophie.

M. le docteur Tissié donne lecture d'un mémoire sur l'utilité du sens de l'effort au point de vue de la responsabilité, de la solidarité et de la mutualité de la jeu-

nesse contemporaine.

M. Tissié analyse l'effort, il en trouve la genèse dans le principe même de la vie qui est le mouvement, et la raison dans les lois de la solidarité et de la mutualité humaine, sous la haute direction de la responsabilité. Il s'applique à démontrer que l'effort constitue d'abord une fatigue parce que tout effort est d'origine volontaire, mais qu'il devient facile par la répétition et même automatique, c'est-à-dire réflexe : ainsi est créé par la volonté un état d'automatisme supérieur qui rend l'effort plus facile. Savoir éduquer l'effort, c'est savoir ne pas se fatiguer, c'est donc savoir apprendre à prolonger le plus longuement possible le mouvement, c'est-à-dire le principe même de la vie. L'effort est utile ou inutile. Tout effort qui ne donne pas de résultat pratique doit être considéré comme inutile; il y a donc intérêt à créer dès l'enfance des tendances à l'effort utile. Les grands problèmes sociaux de solidarité et de mutualité sont basés sur l'effort utile. Par cet effort on peut même transformer son tempérament, son caractère et sa santé physique et morale. Plus dans une nation est développé cet état de santé, plus grande est la valeur du capital humain que représente cette nation.

Dans une société bien régie, chaque individualité doit produire une somme d'effort personnel utile indispensable à la vie collective sans cela la solidarité et la mutualité ne seraient qu'une duperie. Le sens de l'effort utile a créé une aristocratie physique, intellectuelle et morale, c'est pourquoi on doit s'appliquer à le développer dans les démocraties, afin que chacun devienne meilleur (aristos). C'est pourquoi sous une République, l'éducation du sens de l'effort utile du peuple doit être le souci de tous. La pratique de la vie active est la meilleure école de l'effort, la pratique des livres ne développe pas le sens de

l'effort parce que le mot n'a de valeur que par l'acte.

Telles sont les raisons qui ont conduit M. le docteur Tissié dans la fonda-

tion de la Ligue girondine de l'éducation physique.

Il a eu, en outre, la pensée d'utiliser ces associations dans la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Ainsi s'élève, dit-il, la question de l'éducation physique.

- M. Fosséprez (Belgique) remplace M. le professeur Mosso au fauteuil de la présidence.
- M. Kovacs (Hongrie) lit un travail, résumé ci-après, sur l'Influence de l'exercice sur l'homme complet.
- I. Outre les connaissances, les élèves ont besoin dans la vie : a) de la pratique, b) d'une individualité développée, c) d'équilibre général.
- II. Quant à la pratique, les exercices ont des moyens spéciaux et un effet général.

Les moyens spéciaux sont : 1° Le travail manuel;

2º Les voyages scolaires.

L'effet général est : la discipline et la précision dans le fonctionnement des muscles et des nerfs. Par l'exercice, l'âme acquiert une notion plus nette de la nature du travail, et elle est portée à utiliser les avantages qui se présentent.

- III. L'influence de l'exercice sur le développement de l'individualité se conçoit par la relation intime entre la personnalité et l'organisme avec lequel elle se développe. D'autre part, les traits fondamentaux du caractère sont la conséquence des sensations et des émotions conscientes. Les jeux et les concours d'exercices, par l'émulation qu'ils font naître, produisent avantageusement cet effet psychique.
- IV. L'équilibre général comprend : a. L'harmonie des fonctions ; b. L'harmonie de la forme ; c. L'équilibre des forces morales.
- a. Les exercices influent sur le corps et l'âme à la fois et rendent leurs relations plus intimes;
- b. L'équilibre esthétique s'obtient par les effets spéciaux et les effets généraux de l'exercice : par leur régularité et leur variété, les exercices fondant l'unité.
- c. La conscience de la force et l'habitude d'agir développent le besoin de liberté, et l'exercice en commun augmente l'esprit de discipline et de subordination volontaire au service du bien. De là l'équilibre éthique, dont le facteur le plus puissant est une forte volonté, autre résultat des exercices.
- M. Mathey-Gentil (Suisse) veut que la discipline laisse néanmoins aux enfants une certaine initiative et liberté d'allure à leur caractère. Elle ne doit avoir pour objectif que le maintien de l'ordre.
 - M. LE PRÉSIDENT fait observer que c'est bien ainsi que l'entend M. Kovács.
 - M. Macdonald Smith (Angleterre). Si nous connaissions les lois de notre ÉDUCATION PHYSIQUE.

organisme, le perfectionnement humain ferait un grand pas dans nos pays civilisés.

Le type humain est stable, et son anatomie est bien définie, ainsi que sa physiologie. Le principe fondamental de l'éducation physique généralement accepté est que le développement d'un organe est en rapport constant avec sa fonction; ce principe n'est pas scientifique, et par conséquent il ne peut servir de base au progrès. Cet autre principe est plus vrai : le développement d'un organe dépend de sa bonne et régulière nutrition.

Le perfectionnement mental obtenu par l'exercice doit être compris comme

un perfectionnement de la structure cérébrale.

A l'homme parfaitement équilibré plaisent également le travail, la récréation et le sommeil. La plupart des hommes n'ont pas assez de vitalité pour trouver le travail agréable. Le bonheur est individuel et subjectif malgré l'opinion vulgaire, et le meilleur système d'éducation physique sera toujours celui qui assure le mieux à l'individu le bonheur, conséquence d'une vie naturelle, calme et saine, de la santé des organes, du jeu régulier des facultés de l'esprit et de la sensibilité émotionnelle,

M. Sehé s'occupe de l'influence que les exercices physiques, dirigés avec méthode par des hommes convaincus et dévoués, exercent sur l'éducation morale.

Chez l'enfant, c'est la collectivité des efforts, l'amour-propre bien placé, la force brutale remplacée par la force raisonnée, la discipline paternelle et scolaire acceptée avec respect et bonne grâce, l'esprit d'ordre dans les manœuvres, tactiques, l'initiative individuelle et la bonne camaraderie qui en sont les principaux facteurs.

Chez le soldat, le courage, l'entrain, l'aide mutuelle, le contact, l'obéissance

volontaire, l'amour de la patrie contribuent à rendre meilleur.

Chez l'adulte, la force physique rend plus adroit, plus actif, plus courageux, donne les qualités nécessaires au bon père de famille et au bon citoyen.

Chez le malheureux, la force physique le soutient dans la peine, ne laisse pas faiblir les forces morales au moment où elles doivent précisément lui être d'un grand secours.

Chez l'anormal, l'éducation physique peut, si elle est bien conduite, lui faire comprendre que l'infirmité dont il est affligé n'étant que matérielle, son moral n'en est pas atteint. Il reprend alors courage, travaille, produit dans la mesure de ses moyens, devient, à sa grande satisfaction, une unité utile.

Enfin chez tous, il faut, pour combattre les éléments de discorde qui peuvent se produire, faire appel à l'union intime de la force morale, de la force physique et des énergies spontanées.

M. le docteur Tissié critique la tendance qu'il a cru apercevoir dans le discours de M. Séhé, de ne considérer comme bon que ce qui se fait à Paris et de méconnaître les efforts qui sont réalisés en province. Sur une réponse de M. Séhé, M. Tissié admet qu'il a mal interprété les sentiments de l'orateur.

M. le docteur Seuvre (Reims) développe des considérations sur la nécessité d'harmoniser l'éducation physique et l'éducation intellectuelle.

L'homme est une association d'un corps et d'une intelligence; le corps doit

toujours être soumis à la volonté, mais bien souvent cette volonté est assujettie aux faiblesses et aux imperfections du corps.

Le principal devoir des éducateurs est d'harmoniser l'éducation intellec-

tuelle et l'éducation physique.

Tenons le juste milieu. Blâmons la culture cérébrale intensive; critiquons aussi ceux qui ne pensent qu'à l'éducation physique à l'exclusion du travail intellectuel.

Imitons les Athéniens qui cherchaient dans la gymnastique la force et la forme, la santé et la grâce, l'intelligence et le savoir. La femme était appelée à en bénéficier, selon ses aptitudes et sa destination; les esclaves mêmes n'en

étaient pas exclus.

L'éducation physique bien comprise rentre dans l'hygiène; aussi partout et toujours les médecins s'y sont-ils particulièrement intéressés. La gymnastique théorique a fait d'immenses progrès; mais la gymnastique pratique n'en réalisera que si les techniciens sont mis en état de profiter des connaissances modernes. Une école supérieure de gymnastique est donc indispensable.

Le mouvement est une des principales expressions de la vie. Pour l'homme qui se meut régulièrement, la gymnastique rationnelle, pratiquée avec modération, peut atténuer les effets d'exercices quotidiens professionnels.

L'homme sédentaire doit, pour sauvegarder sa santé, rechercher dans l'exercice gymnastique l'équivalence du travail manuel qui lui manque.

Les exercices se substituent à la vie naturelle dont nous écarte la vie sociale. La gymnastique s'adresse à tous, aux faibles comme aux forts; elle est surtout indispensable aux jeunes gens de douze à quinze ans qui s'appliquent aux travaux de l'esprit. Elle doit être la pratique méthodique du mouvement proportionné à l'âge, à la force, à l'endurance, à la santé, à la profession de celui qui agit. Bien comprise, elle peut diriger vers un idéal de perfectionnement les natures privilégiées; elle est pour les autres le meilleur reconstituant, une sorte d'orthopédie préventive.

A la longue, les générations successives reproduiront les qualités acquises, comme elles transmettent les caractères de la race. C'est donc courir à l'amélioration d'un peuple, à sa régénération que de le doter d'institutions ayant

trait à une éducation rationnelle.

M^{me} Kauffmann (Paris) présente un vœu concluant à ce qu'un institut de gymnastique soit fondé dans tous les pays sur le modèle de l'Institut de Stockholm. Ce vœu sera examiné en même temps que le projet d'une école supérieure dont M. le docteur Seuvre a annoncé la présentation à la séance où seront discutées les questions de la Section technique.

M. Gourtay (Paris) demande qu'une commission spéciale composée de savants et de professionnels des deux sexes soit constituée à Paris pour étudier les meilleurs moyens de donner à l'éducation physique le caractère rationnel qui lui convient. Même renvoi.

La séance est levée à 5 heures.

TROISIÈME JOURNÉE.

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE.

(9 HEURES 1/2.)

PRÉSIDENCE DE M. FOSSÉPREZ (BELGIQUE).

Le personnel enseignant de Naples adresse un télégramme de félicitations et des vœux de réussite au Congrès.

- M. Demeny demande que les travaux de la Section de philosophie aient pour conclusion l'adoption du principe suivant : Les bases de l'éducation physique ont un caractère universel; dans l'application, ils présentent une forme particulière à chaque nation.
 - M. le docteur Seuvre trouve que le principe s'impose de lui-même.
- M. Cupérus (Anvers) insiste pour qu'aucune proposition ne soit votée, les questions de science échappant à l'appréciation d'un suffrage.
- M. Macdonald Smith propose un libellé analogue à celui de M. Demeny. L'assemblée l'approuve mais aucun vote n'est émis.

La discussion est ouverte sur les travaux de la Section de pédagogie.

M. le professeur Mosso (Italie) parle de l'éducation physique aux États-Unis d'Amérique. Il a constaté pendant son voyage la place importante occupée par l'éducation physique dans les universités. Les professeurs eux-mêmes en sont les propagateurs les plus ardents, et les universités les plus célèbres sont celles où cette éducation est le plus en honneur. L'impulsion a commencé par l'enseignement supérieur et s'est manifestée sous forme de jeux sportifs. Au contraire, à Paris, on a cherché à conformer l'éducation physique au milieu artificiel; des études dans ce sens ont été faites à la Station physiologique. Il serait fâcheux de voir cette influence locale s'étendre à d'autres milieux, la gymnastique méthodique étant plutôt du domaine de la pathologie.

L'orateur s'émeut de voir les races latines abandonner leurs récréations de plein air; il insiste sur l'attrait que doivent présenter les exercices physiques.

Une réforme dans ce sens doit commencer au sein des universités.

M. Séнé croit que M. Mosso a noirci l'enseignement physique en France : la gymnastique y est attrayante et scientifique; il en donne des exemples.

Mile Billiour répond que les exemples choisis par M. Séhé sont malheureusement trop rares.

M. Mosso insiste pour qu'on recherche les moyens d'introduire l'éducation physique dans les facultés universitaires.

- M. CRUCIANI croit les jeux antiscientifiques.
- M. Mosso lui répond que les jeux sont la manifestation naturelle de la vie et qu'il faut en suivre les lois si on veut la perfectionner.
- M. Cupérus (Belgique) dit que la science doit guider dans le choix des exercices; qu'il faut des exercices spéciaux qui remplacent les exercices de plein air quand le climat ne permet pas de les pratiquer.

M. Demeny montre que les jeux, s'adressant à l'activité psychique et nécessitant une grand dépense de travail musculaire, complètent la gymnastique purement esthétique; leur effet est scientifiquement établi par cela même.

Il ne faut pas confondre la science des mouvements gymnastiques avec l'enseignement de la gymnastique fait sous la forme scientifique et pédantesque.

M. Kovács (Hongrie) abonde dans ce sens; les jeux ont des effets que le professeur doit aussi bien étudier que les autres mouvements gymnastiques.

M^{lle} Vernier voudrait une orientation de l'enseignement vers les sciences pratiques; la gymnastique y trouverait une place digne d'elle.

M. le docteur Tissié souhaite de voir l'union de la gymnastique et des jeux se faire comme il l'a réalisé à la Ligue girondine.

M. le docteur Yamané (Japon) distribue aux congressistes un travail sur

l'éducation physique au Japon.

Dans ce travail intéressant, l'auteur fait l'historique de l'éducation physique; il montre que depuis longtemps les guerriers et les paysans pratiquaient les uns le maniement des armes, les autres des jeux nationaux bien avant les Anglais eux-mêmes. Mais depuis dix ans, grâce à l'intervention de S. M. l'Empereur et de personnages influents, l'organisation de l'éducation physique a pris un essor considérable au Japon.

La gymnastique fait partie intégrante du programme et des examens des

études classiques obligatoires.

Il y a d'importantes sociétés subventionnées; tous considèrent comme un honneur d'en faire partie; elles ont la plus grande influence morale sur la jeunesse. Une loi sévère défend l'usage du tabac aux jeunes gens au-dessous de 20 ans.

M. le docteur Yamané demande qu'on favorise, dans la plus petite localité. le développement et la création d'établissements pour l'éducation physique; il remercie les congressistes de l'avoir appelé parmi eux.

- MM. Crinon et Kovács demandent qu'un questionnaire soit adressé aux délégués étrangers. Les réponses constitueraient une enquête universelle sur l'éducation physique. Ce questionnaire sera établi et distribué.
- M. Cupérus parle de l'enseignement de la gymnastique en Belgique; il distribue à ce sujet diverses brochures et déposera des conclusions.
- M. Demeny répond qu'il ne faut pas lui prêter l'intention d'éviter à l'enfant l'occasion d'exercer son courage et son audace. Il faut éviter d'exagérer par des exercices trop spécialisés les défauts de structure qui sont fréquents chez l'enfant et varier la forme du travail en conséquence. Mais, avant tout, il

faut consacrer à l'exercice un temps suffisant; une demi-heure par semaine est illusoire.

- M. Fosséprez. En Belgique', deux heures par semaine sont consacrées à la gymnastique dans les athénées. Les leçons sont d'une demi-heure, sauf de rares exceptions. Dans les écoles moyennes, il y a cinq leçons d'une demi-heure, ce qui est préférable aux leçons d'une heure.
- M. Seuvre insiste sur la nécessité d'un enseignement normal pour former le personnel enseignant.
- M. Chryssafis (Grèce) certifie, contrairement à ce qu'a dit M. Cupérus, que la Grèce ancienne avait une gymnastique scientifique; les documents historiques en font foi, ainsi que les résultats obtenus.
- M. Demeny rappelle à ce sujet les judicieuses observations qu'on trouve dans Philostrate sur la conformation des athlètes.

La séance est levée à midi.

SÉANCE DU 1º SEPTEMBRE.

(3 HEURES APRÈS-MIDI.)

PRÉSIDENCE DE MM. CAZALET ET FOSSÉPREZ.

Ordre du jour : suite des communications relatives à la pédagogie.

M. Alavoine (Reims) expose un plan d'éducation physique pour les sociétés

civiles de gymnastique.

De la sortie de l'école primaire à l'entrée au régiment, les jeunes gens ne trouvent d'autre occasion de s'exercer que dans les sociétés de gymnastique. L'enseignement, dans ces sociétés, doit être méthodique; il importe donc de leur procurer un manuel approprié et de mettre leur enseignement sous le contrôle de l'État.

L'enseignement comportera trois degrés :

De 10 à 15 ans, exercices de vitesse: marche, course, sauls; exercices d'assouplissement, jeux de plein air. Jamais de récompenses pour encourager l'enfant à se spécialiser; seulement des concours d'ensemble;

De 15 à 18 ans, exercices de vitesse et de force : la lutte, travail aux appareils fixes en sus des exercices du 1er degré; la boxe et le bâton serviront

d'exercices d'assouplissement; tir réduit, natation dans l'eau;

De 18 à 21 ans, exercices de force et de fond, gymnastique d'application composée des exercices précédents poussés en vue de l'endurance et de l'adresse; la canne, l'assaut, les sauvelages.

Ce programme s'adresse à tous les jeunes gens de 10 à 21 ans et non à une minorité d'élite. M. Alavoine termine sa lecture en insistant sur l'influence morale qu'exercera ce programme sur les jeunes gens de 19 à 21 ans.

M. Mathey-Genth. ne se rallie pas à l'opinion de M. Alavoine en ce qui concerne les enfants de 10 à 15 ans; il veut pour eux l'emploi des engins. Il n'y a pas de mauvais engins; il faut choisir les exercices qui conviennent à chaque âge et au but à atteindre. Les engins doivent être à la disposition des enfants, quitte à veiller à ce qu'ils n'y exécutent rien qui leur soit contraire.

M^{mc} Kauffmann. Il ne faut pas s'arrêter à des appareils spéciaux pour les différents âges, mais envisager les résultats au point de vue du bien de l'enfant.

Au sujet des récompenses, il n'y en a pas d'autres à faire désirer que le bien qu'on retire de l'exercice.

M. Alavoine n'a pas l'intention de supprimer les appareils, mais il constate que leur usage, étant individuel, fait perdre un temps précieux qu'on peut employer à acquérir la force qu'ils exigent par des exercices préparatoires d'ensemble.

Il voudrait, comme M^{me} Kauffmann, supprimer les récompenses, mais elles sont une nécessité actuelle.

Mme Kauffmann insiste et fait le même reproche à tous les enseignements.

M. le docteur Seuvre accepte les récompenses pour certaines natures.

Au sujet des appareils, il se fait l'écho des opinions émises en Belgique par M. Mignot dans un rapport daté de 1889. Il accepte leur usage, même pour les jeunes enfants, mais sous la surveillance directe du maître et sous certaines restrictions. Les exercices de force arrêtent la croissance, et M. Seuvre se donne comme exemple du fait.

Avant l'âge de 15 ans, les appareils doivent être employés comme assistance pour des exercices d'élongation par des suspensions tendues. Les exercices d'équilibre et de voltige sur la poutre sont à recommander; plus tard, l'échelle et le pas de géant, puis la planche d'assaut, les massues, le rec et le double rec.

De 10 à 12 ans, on peut ajouter les anneaux et quelques tractions. Ensuite les haltères, les sauts en profondeur, le cheval, la boxe, les luttes. Des appareils de mensuration devraient exister dans les établissements d'instruction.

De 14 à 18 ans, tous les appareils peuvent être employés sous des restrictions qui seront indiquées.

La gymnastique des jeunes filles de 14 à 18 ans sera celle des garçons de 12 à 14.

- M. Cupérus n'admet pas dans les sociétés le classement des élèves d'après les âges, mais d'après leurs progrès dans l'instruction gymnastique.
- M. Demeny. Cette classification serait mieux basée sur l'état individuel et l'âge physiologique.
- M. Cupérus. Dans les sociétés, la difficulté de trouver du temps oblige à réunir des élèves de différents âges. Quant aux exercices, il admet que l'on emploie tous les engins dès le début: barres, anneaux, rec, à l'exclusion du trapèze, adaptés à la taille des élèves.

La gymnastique des sociétés n'étant pas obligatoire, si l'on n'accorde pas aux

enfants de 10 à 15 ans les engins qu'ils aiment, ils déserteront le gymnase : il faut tenir compte des goûts de l'enfant. Si vous supprimez les engins au gymnase, vous tuez la gymnastique, chez nous surtout.

M. Demeny. M. Cupérus parle de choses tout à fait locales et d'un système particulier de gymnastique. Les sociétés sont libres de faire ce que bon leur semble, et le plaisir qu'elles goûtent aux exercices aux engins n'a rien à voir avec la valeur de ces exercices. Le principe de l'éducation ne doit pas être recherché dans l'utilisation quand même d'appareils existants, mais dans le perfectionnement intime de l'individu, obtenu par des moyens appropriés. C'est une pétition de principe qui doit disparaître de nos discussions.

Les exercices appelés à tort « d'assouplissement » ont une portée plus grande que de préparer à des appareils qui ne sont rien moins que le but de la gymnastique; ils sont des moyens énergiques de développement. La raideur des mouvements est d'origine nerveuse, et assouplir c'est coordonner les contrac-

tions musculaires.

Le fait de passer de l'exercice sans appareil à l'exercice avec engin ne constitue pas une gradation dans l'intensité de l'effet produit. Par exemple, la suspension allongée n'a qu'un effet passif d'élongation et provoque des réactions fléchissantes, tandis que l'extension active sans appareil a un effet beaucoup plus intense sur la rectification des courbures du rachis.

- M. Crinon. On confond les exercices d'assouplissement avec les exercices sans engins, parce que, dans l'origine, on leur attribuait dans l'armée la propriété d'assouplir les recrues; de là une confusion de mot qu'il est nécessaire d'expliquer.
- M. Abbeloos (Bruxelles) repousse les anneaux et le rec pour l'école, parce qu'ils ne permettent que l'exercice individuel, et on ne peut les multiplier sans encombrer les gymnases. Ils ne sont d'ailleurs pas indispensables, puisqu'ils peuvent être avantageusement remplacés par d'autres qui permettent l'exercice collectif.
- M. Alavoine ne supprime pas les appareils, parce qu'ils préparent aux exercices de sauvetage, mais il ne veut pas les employer à faire des athlètes et des acrobates,
- M. CRUCIANI dit que l'on ne peut pas supprimer les appareils; on en trouve même dans la famille où les enfants s'aident d'objets de toute nature pour faciliter leurs mouvements. Si on les supprime dans les lycées, l'enfant en cherchera ailleurs.
- M. Törngren (Suède). Ce n'est pas l'appareil qui importe, mais le mouve ment qu'on exécute avec l'appareil. Celui-ci n'a de valeur que par l'utilité des mouvements qu'il permet. Il est un moyen utile, mais non un but indispensable. Considéré sous ce point de vue, l'appareil est le même pour tous les âges; seule la progression des exercices varie, et le résultat final dépend du maître qui les enseigne.

Il est impossible de prendre l'appareil comme base de classification des exercices suivant les âges; il peut être aussi nécessaire à un tout jeune enfant

qu'inutile pour un homme.

M. Gourtay. Les barres parallèles permettent une grande variété d'exercices. Supprimer cet appareil serait priver le professeur d'une grande ressource.

M. Tissié. Il est inutile de discuter ici la valeur de l'appareil; la science fixe le choix des mouvements en établissant leur valeur éducative et le choix de l'appareil devient la conséquence des effets que nous voulons obtenir sur l'enfant. Il faut aussi tenir compte de son état de développement, de sa structure, de la proportion de ses membres : les uns sont bâtis pour la vitesse, d'autres pour la force; de là le plaisir que l'on recherche dans certains appareils pour lesquels on est conformé. Choisir les appareils avant d'avoir déterminé les effets à produire, c'est marcher en aveugle.

M. Sansborge. Toutes les divergences d'opinion sur la valeur des engins découlent de la différence d'appréciation des exigences et des lois de la nature,

qui sont immuables.

Il y a plusieurs méthodes de gymnastique: la gymnastique pédagogique, qui est très bien enseignée en France, a les mêmes exigences dans tous les pays. Nous ne demandons pas à multiplier les appareils, mais que les professeurs en fassent une sage application. La gymnastique des adultes doit être plus énergique, plus encore dans les sociétés qu'à l'école. La gymnastique sans engins n'est pas la vraie gymnastique; ce n'est pas une éducation physique pour la jeunesse. L'appareil seul donne au jeune homme la force de caractère et le moyen de devenir un homme utile à son pays.

La gymnastique militaire demande le développement de la force athlétique; ce n'est pas avec des assouplissements que vous arriverez à ce résultat ni que

vous disciplinerez les troupes.

Il y a ici deux écoles en présence : celle qui ne veut que quelques apparcils, celle qui les accepte tous. Je suis de cette dernière. Je regrette que le chéval soit supprimé à l'école de Joinville. On n'est pas le premier venu quand on sait le franchir de toutes manières.

M. LE PRÉSIDENT. M. Sansbœuf commet une grave erreur en considérant les exercices dits «d'assouplissement» comme n'exigeant point d'énergie. Il en est parmi eux qui nécessitent un déploiement d'efforts bien plus considérable que n'importe quel exercice aux engins. Ne faisons donc pas cette distinction d'exercices sans appareils et d'exercices avec appareils; occupons-nous uniquement des effets à obtenir et soyons très prudents dans l'emploi des appareils dans la gymnastique scolaire.

La séance est levée à 5 heures 1/2.

erachie yet awahir wardings sless

JOURNÉE DU DIMANCHE 1et

Les congressistes assistèrent à la fête de gymnastique de l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine. Le président de cette association, M. Roucoux, avait autorisé l'entrée des congressistes dans l'enceinte du Vélodrome municipal de Vincennes, sur la présentation de leur carte. La réception a été des plus cordiales, et des félicitations furent adressées à M. RAGINE. moniteur, pour son intelligente organisation.

CINQUIÈME JOURNÉE.

SEANCE DU LUNDI 3 SEPTEMBRE.

(9 HEURES DU MATIN, SALLE RAPP.)

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR SEUVRE.

- M. Demeny remercie le président de l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine de la fête de gymnastique à laquelle les congressistes ont assisté
- M. Récoré (Paris) fait connaître son rapport sur la gymnastique des aveugles et présente au Congrès des photographies qui seront examinées à la fin de la
- M. Chyssaffis (Grèce). L'éducation physique comprend l'ensemble des moyens dont on dispose pour fortifier toutes les fonctions, élever les facultés morales et permettre à l'homme de remplir ses devoirs envers la patrie et l'humanité. Outre l'observance des règles de l'hygiène et de la pédagogie, elle doit se conformer aux mœurs et au caractère des peuples et les perfectionner. Pour cette raison, l'État doit centraliser la direction de cette éducation, au moins en ce qui concerne son application à l'école.

L'éducation physique ne doit pas être placée à un niveau inférieur à l'éducation intellectuelle; le temps qu'on lui consacre est celui que réclame l'hygiène; elle doit commencer dès le jeune âge et être pratiquée tous les jours. Elle doit donc être obligatoire dans toutes les institutions scolaires, depuis celles de l'enfance jusqu'aux universités, écoles normales, écoles techniques,

écoles militaires, armée, etc.

Celui qui veut l'enseigner doit avoir des connaissances scientifiques sérieuses,

l'expérience de la pratique et y consacrer tout son travail.

Les anciens Grecs parvinrent à développer une gymnastique raisonnée, rendue obligatoire pour toute la population. Puissent les nations actuelles atteindre les mêmes résultats, équilibrer les forces intellectuelles et physiques, éviter les excès! L'initiative privée peut venir en aide à l'État; mais les amateurs ne peuvent se substituer aux professeurs instruits, car, sous la direction de maîtres routiniers, la meilleure méthode perd toute sa valeur. C'est à l'État de préparer ceux-ci, de veiller à la construction des locaux et de régler les relations entre l'éducation intellectuelle et l'éducation physique.

Le jeu ne peut suffire; s'il exige une grande quantité d'exercice musculaire et présente l'attrait du plaisir, l'exercice méthodique produit d'autres résultats : il discipline l'homme, répartit plus convenablement le travail et s'adapte

mieux aux aptitudes individuelles.

Les amateurs ont classé les exercices en deux groupes : l'athlétisme, qui se caractérise par la locomotion sur les membres inférieurs; et la gymnastique, qui utilise la locomotien par les bras. Cette division n'a pas de raison; celui qui fait une épreuve de course, comme celui qui fait un tour de force, sont des athlètes, parce que leur but n'est pas la santé ni le développement régulier du corps. L'éducation physique doit puiser dans les deux groupes ce qui est d'accord avec les principes de l'hygiène, de la pédagogie et de l'esthétique; l'entraînement aux sports, la spécialisation à la gymnastique aux appareils est nuisible à l'enfant.

M. le docteur Tissié. La science moderne, comme jadis l'observation en Grèce, nous offre dans l'art du geste des ressources nouvelles pour rendre attrayants les exercices éducatifs.

Il y a des gestes en flexion et des gestes en extension; les uns correspondent à l'état d'affaissement moral, les autres à l'épanouissement de l'être. Les premiers sont la reproduction de l'attitude de l'enfant dans le sein de la mère, et l'on voit dans les œuvres d'art cette attitude comme caractéristique de la douleur.

M. Tissié a créé des scénarios pour garçons et pour filles, qui reproduisent des scènes de la vie pratique et sont l'occasion de gestes gymnastiques. Ces mouvements sont mimés et accompagnés de chants.

C'est par l'art et la beauté du geste que l'éducation physique sera comprise

des masses populaires.

M. LE PRÉSIDENT fait remarquer que la position de l'enfant dans le sein de sa mère n'est pas forcément une position de souffrance; ses misères ne commencent souvent qu'à son entrée dans le monde.

M. Séné approuve M. Tissié d'user du chant pendant les exercices. Il rappelle ses ouvrages à ce sujet et regrette qu'ils n'aient pas été appliqués dans les écoles à cause de la divergence d'opinion des médecins à ce sujet.

La méthode préconisée était de faire chanter une partie des élèves, tandis que l'autre exécutait les exercices. Même le chant peut s'associer à la gymnastique sous certaines restrictions.

Quant aux exercices de grâce, nous en sommes tous partisans, surtout pour les filles.

- M. LE PRÉSIDENT. Le chant ne s'associe qu'à des exercices de grâce et de douceur provoquant l'expiration plutôt que l'inspiration.
- M. Demeny demande à M. Tissié si le chant est indépendant de la mimique dans les scènes qu'il a créées.
- M. Tissié répond que le chant et les mouvements se font simultanément. Il donne un exemple de scénario composé par lui sur ce thème : les occupations de la fermière.
 - M. Séнé. C'est la méthode de M™ Pape-Carpentier.

M. Cupérus. Le chant a toujours été associé au geste dans toutes les cérémonies, même chez les peuplades sauvages. Amoros a fait des chants appropriés. En Allemagne, il y a les « reigen ».

Le chant en exécutant des mouvements est une cause de troubles respiratoires, surtout dans les flexions du tronc et des exercices de bras. Il ne faut

l'employer que pendant les marches; c'est un bon excitant moral.

M. Chryssafis. Les deux rythmes de la respiration et du mouvement se contrarient; il ne faut donc pas s'exercer en chantant, sauf dans les marches rythmées.

La danse pyrrhique ancienne était accompagnée de chant, mais point par

les exécutants, contrairement à ce que dit M. Cupérus.

- M. Séné désire que le chant soit spécialement adapté à la cadence des exercices. Il lui attribue la vertu d'adoucir le caractère et de mettre l'accord entre des élèves indisciplinés. Amoros nous a ouvert la voie.
- M. Fosséprez. La musique jouée pendant le travail gymnastique peut rendre d'utiles services; elle doit non seulement marquer le rythme, mais surtout éveiller les sentiments. Ainsi conçue, elle remplit, dans les écoles d'enfants anormaux ou arriérés, un rôle important dans le développement de l'intelligence.

Il ne faut pas sacrifier son caractère artistique par son adaptation au mouvement, sans cela elle perd toute valeur éducative. Tel est le cas habituel de la musique que l'on entend aux fêtes de gymnastique.

- M. Crinon. La difficulté d'associer la musique à la gymnastique tient à ce qu'il faut créer une musique spéciale qui s'accorde avec les périodes respiratoires.
- M. Chryssafis veut l'indépendance de la musique et de la gymnastique; leurs effets ne doivent pas se neutraliser. De là l'impossibilité d'associer les deux choses.
- M. Cupérus. C'est à Spiess et à d'autres Allemands que l'on doit l'œuvre la plus complète au point de vue du chant adapté à la gymnastique. Malgré cela, on abandonne les «reigen», à cause de la longue préparation et du travail de mémoire qu'ils exigent.
 - M. Demeny. L'effet moral de la musique est si grand qu'il nous permet de

ne pas tenir compte des quelques troubles respiratoires qu'elle peut produire et de ne pas l'abandonner complètement. Le chant et la danse sont des moyens d'apporter le charme dans l'enseignement. La musique doit conserver son caractère artistique; ce sont les mouvements qui doivent s'y adapter. Ces mouvements seront lents et soutenus sous forme d'attitudes prolongées.

La poésie doit être d'un caractère élevé.

M^{me} Kauffmann croit qu'il faut être prudent dans l'application de la musique aux dégénérés, surtout aux exaltés.

- M. Pouzadoux (France) préconise l'association du chant et de la danse, spécialement dans les danses de caractère.
- M. Sluys (Bruxelles). On fera de la mauvaise gymnastique et de la mauvaise musique si on veut les combiner. L'expérience n'a réussi que pour des mouvements doux, surtout accompagnés de musique non chantée. Le chant est un moyen à employer exceptionnellement.
- Mile Rosa del Marco (Naples) signale que, dans son école normale, il existe de la musique spéciale pour la gymnastique que toutes les maîtresses sont obligées de connaître. L'accompagnement se fait au piano.
- M. Gourtay lit un travail sur la dixième question du programme; ses conclusions sont :
- 1º Qu'une direction de l'éducation physique soit instituée en France et dans les autres pays pour unifier et généraliser les éléments constitutifs de la culture physique selon les âges et les pays;
- 2° Que des cours spéciaux soient créés dans chaque académie pour répondre aux besoins des connaissances pratiques, pédagogiques, etc., relatives à cette éducation.
- M. Gourtay traite ensuite des programmes selon les âges. Il établit un parallèle entre les divisions de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire en France et conclut :
- 1° Que des programmes appropriés aux divisions d'élèves et aux cours correspondants de l'enseignement secondaire et primaire des deux sexes soient institués;
- 2° Qu'un codex gymnastique permettant de doser en kilogrammètres le travail musculaire qui convient à chaque catégorie d'élèves soit créé en même temps;
- 3° Que le temps spécialement réservé chaque jour à la gymnastique et aux jeux scolaires soit établi alternativement.

L'orateur ajoute que les jeux constituent une des parties récréatives et hygiéniques de la gymnastique classique; que le temps consacré aux exercices méthodiques, aux jeux et aux récréations journalières ne doit pas être confondu dans les horaires scolaires, et que les Conseils de l'instruction publique de l'enseignement secondaire et primaire devraient être invités à se conformer aux dispositions relatives aux lois de 1880 et de 1890 concernant l'éducation physique.

M. le docteur Tissié désire que les professeurs dressent des tableaux trimes-

triels de leur enseignement où les résultats à obtenir et les moyens employés pour les différents âges soient bien mis en évidence.

- M. Demeny croît avec M. Gourtay qu'il est absolument nécessaire d'obtenir la concordance des programmes pour les élèves de même âge dans les enseignements primaire et secondaire. Mais, quant à doser le travail musculaire, ce ne peut être que l'objet de recherches de laboratoire.
- M. Séné a réalisé depuis longtemps les tableaux demandés par MM. Gourtay et Tissié, tableaux d'exercices complétés par des mensurations.
- M. Gourtay veut que ces tableaux soient établis par la direction et non par les professeurs; il demande au Congrès de les fixer.

M. Sluve, directeur de l'École normale d'instituteurs de Bruxelles (Belgique), communique les résultats d'expériences poursuivies dans une école comptant environ 400 garçons de 6 à 20 ans. Elles ont porté les unes sur les jeux libres, en plein air, les autres sur la gymnastique librement choisie par les garçons dans un vaste gymnase muni d'engins variés : échelles, cordes, recs, barres

parallèles, anneaux, etc.

Les jeunes garçons de 6 à 9 ou 10 ans jouent sans tenir compte des règles des jeux; ils courent, sautent, crient, gesticulent en se poursuivant, se querellent, se battent, font la paix, puis recommencent de plus belle. Quand un différent surgit, après s'être querellés sans résultat, ils s'adressent à l'instituteur et acceptent son jugement quel qu'il soit. Pendant les jeux, ce sont les plus forts, les plus rusés qui imposent leur autorité. En somme, c'est le spectacle de l'anarchie primitive, avec l'abus de la force ou de la ruse (celle-ci est la force intellectuelle) et recours en fin de compte à l'autorité absolue du maître. La forme du jeu à cet âge est la course; indication précieuse, car elle correspond à un besoin normal : ces jeux développent la cage thoracique, la capacité pulmonaire, surachèvent les fonctions nutritives.

Les garçons de 9 à 14 ans montrent un goût très prononcé pour les jeux réglés : ils obéissent tous à la règle établic; tous sont égaux; en cas de manquement à la règle, la collectivité punit le coupable; jamais on ne recourt à l'autorité du maître. Les jeux préférés sont ceux pour lesquels il faut s'unir, s'associer; ce sont de véritables tournois; on joue pour l'honneur, jamais par intérêt mercantile; c'est le courage, l'adresse, la vraie supériorité qui est admirée et applaudie. Ces formes sont variées et peuvent être réduites à deux types : jeux de vitesse, de force et d'adresse combinées, dans lesquels l'activité pulmonaire est portée à son summum (barres, course, etc.); jeux d'adresse,

de ruse, exigeant beaucoup d'attention et d'esprit de combinaison.

La différence entre les petits et les grands ne provient ni de l'âge ni de la

taille, mais du degré de développement cérébral.

Les garçons de 15 à 20 ans, qu'on laisse dans un gymnase libres de faire ee qu'ils veulent, commencent par essayer, avec une espèce de frénésic, de travailler à tous les engins; mais après quelques expériences, la sélection se fait naturellement : il ne reste qu'un petit nombre d'amateurs des engins tels que recs et barres, tout au plus 8 à 10 p. 100; ce sont les garçons de tempérament athlétique, musculeux et osseux, à bras courts; les autres, les élancés, les chétifs, les nerveux, abandonnent ces engins et, au gymnase, se livrent

de préférence, comme en plein air, à des jeux de course, d'adresse, de ruse; la balle est préférée par le plus grand nombre.

De cette triple expérience, il faut tirer des conclusions pratiques :

1° Pour les élèves des écoles primaires, les jeux en plein air sont la meilleure gymnastique; il faut diviser la journée scolaire en plusieurs périodes et

faire alterner l'étude et les jeux récréatifs;

2° La gymnastique avec des engins exigeant principalement la force musculaire des bras ne convient pas aux élèves des écoles primaires. Il faut une gymnastique qui décongestionne le cerveau, corrige les attitudes scolaires vicieuses, développe la cage thoracique, allonge les muscles, rectifie la position de la colonne vertébrale, fortifie les muscles fixateurs des épaules et les muscles abdominaux, donne le sentiment de l'équilibre. La gymnastique pédagogique suédoise répond à ces desiderata. Il serait utile d'y ajouter la danse et les exercices eurythmiques, c'est-à-dire les mouvements cadencés par la musique.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Sluys pour son intéressante conférence. Il annonce que l'heure appelle les congressistes à la salle où sont exposées les photographies de M. Récopé. Il termine en communiquant une lettre de M. le député Gervais qui regrette de n'avoir pu venir présider la séance de ce jour.

M. le docteur Bianchi présente le vainqueur de la course de 40 kilomètres, accomplie dimanche, de Conflans à Paris.

La séance est levée à midi.

SÉANCE DU LUNDI 3 SEPTEMBRE.

(APRÈS-MIDI.)

SÉANCE DE GYMNASTIQUE

Par les élèves de M^{me} Bergman Osterberg,

Directrice de l'Institut d'éducation physique à Dartford (Angleterre),

A L'Union chrétienne des jeunes gens de Paris, rue de Trévise, 14.

Les congressistes s'étaient donné rendez-vous à 3 heures dans le local de l'Union chrétienne; ils ont assisté à une démonstration des plus intéressantes où quatorze jeunes filles ont montré un art infini dans l'exécution de séries gymnastiques, de jeux sportifs et de danses avec accompagnement de musique.

M^{mo} Bergman a prononcé une allocution à laquelle a répondu M. le docteur Seuvre au nom des congressistes.

Le secrétaire dévoué de l'Union chrétienne M. Paul Tueiss a fait ensuite visiter le local aux personnes présentes qui étaient venues en grand nombre.

A l'issue de cette réunion, des tapissières sont venues prendre les visiteurs et les ont menés rue de la Goutte-d'Or à l'œuvre parisienne des Bains-Douches fondée par M. Cazalet, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France. Des toasts ont été échangés à la suite d'un lunch offert par le fondateur.

A 8 h. 1/2 du soir, M. le commandant Lefébure, délégué par le Ministre de la guerre de Belgique, a fait dans la grande salle du Palais des Congrès une très intéressante conférence sur sa mission en Suède. A l'aide de plus de deux cents photographies projetées, il a montré l'enseignement méthodique dans l'Institut central de Stockholm, dans les athénées, les écoles primaires et la pratique des sports en usage dans les pays du Nord.

SIXIÈME JOURNÉE.

SÉANCE DU MARDI 4 SEPTEMBRE.

(9 HEURES MATIN, PALAIS DES CONGRÈS.)

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR TISSIÉ.

Au début de la séance, M. Récoré donne de nouvelles explications sur les photographies des exercices d'aveugles; il dépose sur le bureau son traité d'en-

seignement spécial.

Du côté professionnel, on a amélioré beaucoup le sort des aveugles; M. Péphau, fondateur de l'école Braille, a montré qu'il est possible de leur donner aussi la santé et la force par l'exercice. Les difficultés sont grandes. Les aveugles prennent des postures anormales. Il ne faut pas les traiter en malades, ni en aveugles. Pas d'appareils spéciaux; mêmes exercices qu'aux voyants.

Ce régime produit des résultats qui rendent les élèves méconnaissables à

la sortie de l'école.

M. Récopé fait appel à la bienveillance de tous pour étendre ces résultats à toute cette classe de déshérités.

Miss Julia King (États-Unis) lit en anglais la communication résumée ci-dessous. M. Passerieu en donne immédiatement une traduction verbale abrégée.

Aperçu sur les relations de la culture physique avec le caractère et le « home ».

- I. Un véritable système de culture physique, bien enseigné, aide à former un caractère idéal.
 - a. La santé affecte le caractère et l'on est revenu de l'erreur que la bonne

santé n'est pas favorable pour l'esprit. La maladie n'est plus considérée comme un châtiment de la Providence, mais comme la conséquence de la violation des lois de la nature.

La bonne santé nous donne la confiance en nos propres forces, nous met par suite à l'abri des tentations qu'éprouvent les faibles et nous évite de perdre notre force de caractère. Le manque de confiance en soi amène la faiblesse, l'état de tutelle qui demande assistance, tandis que le fort donne toujours.

b. La santé conduit au calme de l'esprit.

c. La santé tend à développer les tendances normales.

II. La culture physique donne une direction morale à l'activité intellectuelle en intéressant l'esprit à l'étude des lois de la nature et en amenant la conviction qu'il faut se soumettre à ces lois.

III. L'étude de la culture physique conduit encore à former le caractère en établissant dans l'esprit un idéal de beauté. C'est un moyen pratique d'étudier la science de l'esthétique.

IV. La culture physique conduit à l'étude de l'homme moral, et fait recon-

naître la haute mission de l'homme envers ses semblables.

La culture physique doit faire plus que d'exciter le corps. Comme dans le travail manuel, il y a une grande différence entre l'éducation qui est la recherche d'un idéal et les exercices des athlètes; le corps doit apprendre à assujettir ses appétits et ses passions à la force morale et ainsi la bonne conduite de la vie est impliquée dans la véritable culture physique.

L'application de la force n'est pas seulement à la guerre et à la destruc-

tion, mais dans la vie civile, dans la bonté.

La culture physique doit donner une force nouvelle aux sentiments de respect, de bienveillance, de liberté bien comprise, et apporter au foyer de la famille cette flamme d'espérance et de bonté qui la rend chose sacrée et au-dessus de tout.

La vraie culture physique conduit directement au développement de l'idée divine dans les êtres humains, faisant du corps le temple du Très Saint.

M. le docteur Laburthe communique un travail intitulé Nouvelle méthode de

gymnastique française pour les enfants et les adolescents.

L'auteur est d'avis que tant que l'ossification du squelette n'est pas terminée, c'est à la gymnastique de suspension qu'il faut avoir recours, à l'exclusion des exercices des jambes et de la station verticale prolongée; il vaudrait mieux pas de gymnastique du tout plutôt que de nuire aux articulations des enfants et des adolescents par la station debout ou la marche trop prolongée, par les coups qu'ils peuvent recevoir ou par les chutes qu'ils peuvent faire.

La suspension par les mains a un effet d'élongation favorable pour l'allon-

gement de la taille et le redressement du rachis.

M. Cupéaus demande à M. Sluys un complément d'explications sur ce qu'il a dit à la séance précédente au sujet de l'emploi des appareils.

M. Sauvs ne veut pas de gymnastique intensive pour les enfants de 6 à 13 ans. Pas d'engins spéciaux qui fixent des formes d'exercices particulières,

mais un programme d'exercices physiologiques. On examinera ensuite s'il y a

lieu d'employer certains engins pour le réaliser.

La suppression de quelques appareils proposée dans un rapport présenté à la ville de Bruxelles a été décidée par une Commission composée de savants physiologistes et de pédagogues expérimentés, qui ont unanimement supprimé ces engins pour le bien des enfants.

M. Sluys est un ancien gymnaste qui fut grand amateur des exercices à ces appareils, mais il a sacrifié ses goûts parce qu'il a pu apprécier leurs inconvénients pour l'enfance. Il préconise les principes de la gymnastique suédoise.

M. Desnoyers présente un rapport sur les déformations scolaires provenant des

attitudes vicieuses prises pour écrire.

Il attire l'attention des membres du Congrès sur les méthodes d'écriture qui obligent les enfants à prendre des attitudes vicieuses, Il exprime ses regrets causés par l'indifférence que témoignent les directeurs de l'enseignement à l'égard de cette question qui intéresse la santé des écoliers, en laissant entre leurs mains des méthodes reconnues dangereuses; et cela, malgré les avis venus de toutes parts, malgré le vœu du Congrès de la protection de l'enfance (Bordeaux 1895).

Il demande à l'assemblée de vouloir bien reprendre le vœu du Congrès de Bordeaux, qui est celui-ci : «Toute méthode pédagogique ayant quelque rapport avec l'hygiène scolaire ne devrait pénétrer dans les écoles qu'après l'au-

torisation du Conseil supérieur de l'hygiène publique. 7

Il demande également qu'à l'examen du brevet d'instituteur des questions soient posées sur l'attitude que doit prendre un enfant pour écrire, et que la méthode d'écriture soit en même temps un guide précis de la position que l'instituteur doit donner à l'élève.

M. Desnoyers préconise l'écriture penchée. Dans sa méthode, l'enfant fait face à la table; ses deux coudes, qui dépassent légèrement la table, sont à la même distance du corps; les jambes sont d'aplomb; la tête est droite, très légèrement inclinée en avant, et le cahier est incliné de droite à gauche, formant avec le bord de la table un angle d'environ 50 degrés.

Le rapport du jury de l'hygiène de l'Exposition universelle de Bordeaux en 1895, devant lequel M. Desnoyers fit des démonstrations bien concluantes avec un enfant nu, atteste que l'attitude qu'il sait prendre à l'enfant le met

à l'abri des déformations scolaires.

M. Crixon lit un "Appel aux congressistes sur les méthodes de travail dans

leurs rapports avec les attitudes gymnastiques rectificatives ».

L'attitude extériorise l'état pathologique de l'homme, ses pratiques musculaires et sa virilité. Chacun peut améliorer ses attitudes par des exercices physiques raisonnés.

Les attitudes mauvaises peuvent être classées en : ataviques, pathologiques

et acquises.

L'enfant porte le cachet de la famille, de l'ancêtre, de sa profession, voire de son pays, car le campagnard ne marche pas comme l'habitant des plaines, le marin comme le terrien. La descendance s'approprie à la fonction; aussi les mauvaises attitudes ne seront-elles corrigées que par les changements apportés dans les rôles sociaux.

Les attitudes pathologiques sont symptomatiques de dégénérescence, l'éducation physique peut améliorer cet état qui relève surtout de l'hygiène, de la

médecine et de la mécano-thérapie.

Les attitudes acquises sont d'ordre musculaire; les stations vicieuses prolongées en écrivant ou pendant l'exercice de mainte profession mènent infailliblement à la scoliose essentielle, à la cyphose ou à la lordose. Il faut les corriger par une gymnastique rectificative.

Mile Billious dit qu'il existe plusieurs bonnes méthodes d'écriture, mais que les exigences des examens empéchent de les employer. On devrait juger de la valeur d'une méthode d'écriture au point de vue de sa lisibilité et de l'attitude qu'elle exige des élèves.

M. le docteur Johan Kier (Danemark) donne un aperçu du travail exécuté et du Manuel rédigé par la Commission que le Gouvernement danois avait chargée, en 1889, d'élaborer un système de gymnastique pédagogique et

physiologique approprié aux deux sexes et aux différents âges.

L'ouvrage comprend deux parties : 1° la gymnastique proprement dite; 2° la gymnastique appliquée. Pour la première partie les principes suivants ont servi de règle : a) tous les exercices doivent avoir une grande valeur physiologique; b) être classés selon leurs effets et non pas selon les appareils ou d'autres points de vue; e) ils seront progressifs dans chaque leçon : faciles d'abord, plus difficiles, puis calmants; d) ils seront de préférence des exercices d'ensemble.

Ces exercices ont été répartis en douze classes : 1° exercices d'ordre; 2° exercices des jambes; 3° exercices des muscles latéraux; 4° exercices des muscles abdominaux; 5° exercices des muscles du dos; 6° exercices des bras, des épaules et du cou; 7° exercices des sauts; 8° exercices d'équilibre; 9° exercices de respiration; 10° courbes-raidies; exercices d'élévation; 12° exercices d'agilité.

Chacune de ces douze classes comprend plusieurs familles d'exercices; celles-ci sont subdivisées en espèces et sous-espèces. Dans chaque classe il y a

des exercices faciles pour les débutants et d'autres plus difficiles.

La seconde partie contient 26 jeux donnés comme exemples, dissérentes formes de sport éducatif, tels que les jeux de balle, cricket, etc., marches, courses à pied, lutte à la corde, javelot, arc, tir, escrime au sabre et natation.

La Commission a réclamé l'établissement d'un institut central pour la formation des professeurs. Jusqu'à présent des cours ont été institués en divers endroits.

Le livre donne aussi des indications sur le gymnase et les appareils, des horaires-types et des schémas de leçons.

M. LE PRÉSIDENT estime que le travail de la Commission danoise pourra être utilisé en France.

M. Demenv. Les effets salutaires de l'exercice sont annihilés si le costume vient comprimer ce que l'on veut développer et si l'on fait agir une cause de dégénérescence pendant une période plus longue que les actions bienfaisantes.

Mme de Pischof n'a pas craint d'attaquer la mode dans ce qu'elle a de laid et d'anti-hygiénique pour la femme.

M^{me} DE Pischor. Toutes les tentatives d'émancipation de la femme avorteront tant qu'elle n'aura pas la force de volonté de se débarrasser d'un coslume qui entrave son développement physique et l'épanouissement de sa beauté.

M^{mo} de Pischof propose le vœu suivant : «L'enseignement public d'une hygiène du costume sera rendu obligatoire. Il pourra être édicté des règlements dits de sécurité et de salubrité publiques, pour défendre le port, au moins pour les personnes non majeures, de pièces de costume devant nuire au développement, à la santé des individus ».

Réformer le costume n'est pas l'uniformiser ni le masculiniser; il faut seule-

ment le mettre d'accord avec l'hygiène.

La science du vêtement doit être appliquée des l'enfance.

La toilette peut devenir, grâce à l'hygiène, un art et une science et n'être plus l'esclave de la mode. L'amour du changement — qui cause la mode et qu'explique l'évolution même du corps humain et des habitudes — sera satisfait.

La philosophie du costume consiste à adapter les formes, les couleurs, les étoffes aux contours naturels du corps, au tempérament, aux saisons, etc.; à mettre en relief les qualités corporelles de la personne, à en voiler les défauts.

L'amincissement de la taille, qui semble le but cherché actuellement, a été obtenu depuis une soixantaine d'années par le corset qui a fait naître des désordres organiques devenus héréditaires. Le corset a nécessité l'emploi de jupes partant des hanches, ce qui a provoqué l'atrophie des jambes.

Les manteaux sont aussi mal compris; les hauts collets gênent les mouvements du cou. Les chapeaux sont lourds et ne s'adaptent pas au contour de la tête. Les souliers étroits et pointus rendent la démarche chancelante et disgracieuse et ils torturent les pieds.

L'homme, aussi bien que la femme, est intéressé à une réforme hygiénique du costume, puisqu'il hérite de sa mère de la laideur, des déformations, des diminutions d'énergie physique et intellectuelle.

M. le docteur Seuvre approuve cette manière de voir : donner aux mouvements de l'enfant et de la femme le plus de liberté possible. Les affections du foie sont plus fréquentes chez la femme en raison du port du corset. Celui-ci est appelé à remplacer la fonction de muscles que l'on devrait fortifier.

M. le docteur Bianchi demande au Congrès de s'inspirer des idées émises par M. le docteur Regnault pour qu'un enseignement officiel du costume soit diffusé non seulement en France, mais dans toutes les nations civilisées.

M^{me} Bergman-Osterberg (Londres). Ce n'est pas la peine de chercher à développer le corps par la gymnastique et d'agrandir le thorax, si d'autre part on l'emprisonne dans des vêtements serrés.

Le costume doit avoir les qualités de la peau qui est notre costume naturel : élasticité, homogénéité, souplesse, application parfaite sur le corps sans le serrer. Les tissus tricotés remplissent ces conditions. Ils sont chauds parce qu'ils conservent de l'air dans leurs mailles.

Le chapeau est inutile; de plus mes élèves dorment été comme hiver les fenêtres ouvertes.

- M. Mathey-Gentil (Suisse) estime qu'il faut dès l'enfance combattre le préjugé de la beauté des tailles fines. Il faut mettre sous les yeux des écoliers des types reconnus de beauté pour les comparer aux produits de la mode et faire comprendre à la femme qu'elle se rend non seulement laide, mais malade, en s'étriquant la taille.
 - M. le docteur Seuvre appuie cette opinion.
- M. Demeny demande à M. le docteur Yamané si les femmes portent le corset au Japon.
 - M. le docteur Yamané (Japon). Elles ne le portent jamais.
- M^{mo} Kauffmann. La défense du port du corset devrait être exigée au nom de l'hygiène dans les écoles comme la vaccination.
- M. le docteur Verdier signale des déformations du thorax et des viscères, qui sont l'indice certain de la mauvaise influence du corset.
- M. Macdonald Smith (Angleterre) croit qu'on ne supprimera jamais le corset tant qu'on portera les habillements longs. Il en donne une raison esthétique : la base du corps (les pieds) est naturellement étroite; la jupe l'élargissant on la reporte à la taille qu'on amincit. Si la jupe est courte on ne remarque pas si la taille est large.
- M^{me} Kauffmann. Quand la femme aura une notion vraie de la beauté elle ne cherchera plus à se créer une beauté factice, qui est une laideur. Il faut suivre la nature et y adapter le costume. La mode en serait vite acceptée si celui-ci était joli, artistique et gracieux.
- M. Fosséprez ne croit pas qu'on puisse interdire officiellement le port du corset dans les établissements scolaires, comme en Russie et en Roumanie. Du reste, cela serait peut-être défavorable, car les jeunes filles pour maintenir leurs jupes devraient serrer la ceinture, ce qui serait plus mauvais que le port du corset. Ce n'est pas supprimer ce dernier qu'il faudrait faire, c'est en modifier la forme de manière à ce qu'il ne produise plus de constriction nuisible.
- M. Pouzadoux n'a jamais pu obtenir que le corset soit supprimé, même modifié dans les écoles; il faut agir par la persuasion et par des exemples.
- M^{lle} Bignon cite un cas où la directrice d'une école avait interdit le corset aux élèves; les familles se sont révolutionnées, et finalement il a fallu renoncer à cette réforme.

Un costume spécial de gymnastique a eu le même sort. On n'avait vu dans cette innovation qu'une spéculation.

M^{me} Kauffmann. L'idéal est le costume grec.

M. le docteur Tissié n'espère pas que l'on puisse obtenir cette réforme avant longtemps.

M¹¹⁰ Rosa Del Marco, Au Congrès de l'éducation physique de Naples on a également voté la suppression du corset.

M^{mc} Kauppmann. Les élèves de M^{mc} Bergmann nous ont donné une démonstration plus convaincante que toute discussion.

M^{me} Vernier attribue l'état de déchéance à cette sorte de demi-servage dans lequel on maintient la femme. Le progrès dans la condition de la femme dépend de son savoir pratique joint à l'éducation physique. Le savoir pratique devrait comprendre le travail ménager, le travail agricole, industriel ou commercial. Dans l'enseignement de ces matières se classerait l'éducation physique, à raison d'une heure par jour.

Il faudrait créer une école réalisant ce programme.

La séance est levée à midi.

SÉANCE DU MARDI 4 SEPTEMBRE.

(3 HEURES APRÈS-MIDL)

Présidence de M. le docteur TISSIÉ.

M. LE PRÉSIDENT engage les orateurs à se diviser et à discuter d'abord les questions biologiques, puis les questions de technique.

M^{me} Kauffmann est fort heureuse de n'avoir pas d'autre titre que celui de représenter les mères de famille, d'être déléguée de la Solidarité des femmes. Il faut que la femme soit initiée à son rôle d'éducatrice et ne considère pas l'enfant comme un jouet, uue poupée de chair qui ferait suite à la poupée de porcelaine. Le bonheur ou le chagrin de la mère influe beaucoup sur l'être; les mariages sont plus légaux que moraux, l'homme est responsable des vices héréditaires qu'il lègue à ses descendants, il doit se perfectionner en vue de ces derniers. L'État proscrit l'alcoolisme mais il en vit, voilà comment le vice prospère.

L'éducation physique est mal comprise, ce n'est pas la recherche de l'extraordinaire, mais l'amélioration des conditions de vie, la science n'y est pas suffisamment appliquée, il y a des enseignements pour tout, excepté pour cela. La France a pris les devants mais ne profite pas des éléments qu'elle a chez elle.

M^{me} Kauffmann tit ses conclusions tendant à ce que les congressistes s'efforcent d'obtenir, dans leurs pays respectifs, la création d'un Institut d'éducation physique à l'instar de celui qui existe en Suède.

M. le docteur Seuvre insiste sur ces idées et ajonte que c'est le seul remède à apporter à nos maladies et l'unique moyen de devenir plus résistant.

M. Pouzzooux demande qu'il soit fait une modification aux règlements actuels au point de vue du recrutement du personnel enseignant.

On a eu tort de créer dans toutes les Académies des commissions d'examen en dehors de Paris; ces commissions différent et prennent pour base tantôt le manuel militaire, tantôt le manuel de l'Instruction publique et les deux manuels ne sont pas d'accord. Il faut établir un manuel unique pour tout le monde.

M. le docteur Tissié, président, fait remarquer que ces observations sont d'intérêt seulement national, que le manuel de 1891 est obligatoire dans toutes les écoles, à l'exclusion de celui de 1889.

Il ne faut pas donner aux étrangers des armes pour nous combattre, mais il est indispensable de porter la question sur un terrain d'ordre général.

- M. Pouzadoux. Ne serait-il pas possible d'instituer provisoirement une École normale de gymnastique en demandant à M. le Ministre de la guerre qu'à côté de l'École normale militaire il y ait des instructeurs qui donneraient en même temps le complément de l'éducation.
- M. LE PRÉSIDENT demande à l'orateur de conclure, mais de laisser de côté la question d'école pour le moment.
- M. Récoré demande que des collègues se réunissent pour étudier la question d'ordre national.
- M. Fosséprez. Vous demandez qu'un enseignement supérieur de la gymnastique soit créé. Ceci est applicable à tous pays.
- M. Pouzadoux reconnaît la nécessité d'une école où l'on puisse suivre une progression depuis l'enfance jusqu'à l'âge d'homme.
 - M. CRUCIANI demande qu'on reste sur la question de pédagogie.
- M. le docteur Seuvre. La base de l'éducation physique doit reposer sur une École et de bons éducateurs. A part Stockholm, il y a peu d'écoles spéciales de gymnastique. Il faut, en France, une école que l'on réclame depuis trente à quarante ans. Les élèves devront avant tout être bons gymnastes; de 17 à 25 ans, ils doivent avoir une instruction générale, 3 années d'étude spéciale, recrutés parmi ceux qui ont des aptitudes, parmi des étudiants en médecine, parmi les élèves de Joinville. Il faudra trois instituteurs, deux ou trois médecins et des techniciens praticiens. Ceux qui sortiront de 2° année pourront être instituteurs, ceux de 3° année auront le brevet supérieur. Les dépenses nécessitées par l'École normale de gymnastique seront compensées par la réduction du service militaire, d'où une économie de fonds pouvant passer du Ministère de la guerre au Ministère de l'instruction publique.
- M. Fosséprez demande à l'orateur si en omettant la psychologie dans la matière des programmes de l'École, il veut la supprimer, ce à quoi M. Seuvre répond que non.
- M. SLUYS. Il y a un grand intérêt à créer un Institut central de gymnastique pour chaque pays, mais cet institut ne peut suffire pour la préparation des instituteurs d'un pays étendu. Comment faire passer ces instituteurs par un Institut central pour en former des instructeurs de gymnastique? L'instituteur et l'institutrice, qui remplissent les meilleures garanties pédagogiques, se forment dans l'école normale primaire où ils suivent des cours généraux et

des cours spéciaux qui leur servent à appliquer leurs connaissances pratiques. Rien n'empêche de confier cet enseignement spécial de la gymnastique dans les écoles normales à un professeur formé à l'Ecole supérieure, mais c'est à l'instituteur primaire qu'est dévolu l'enseignement de la gymnastique dans l'école primaire.

Il faut donc qu'il y ait dans chaque pays une école supérieure de gymnastique complète, sorte de faculté universitaire où l'on forme des professeurs; ceux-ci iront dans les écoles normales former des instituteurs qui répandront

partout de bonnes méthodes.

Il faut, en attendant, créer comme en Belgique des cours temporaires pendant les vacances et suivis par des professeurs qui se destinent à l'enseignement; mettre à la tête de ces cours des hommes d'intelligence et de progrès qui possèdent des connaissances en gymnastique, soit qu'ils les aient trouvées par eux-mêmes, soit qu'ils les aient puisées dans des établissements scientifiques comme à Stockholm.

M. le docteur Seuvre approuve ces idées; il ajoute qu'il faut des inspecteurs régionaux de gymnastique. Le Congrès doit établir la nécessité d'une école supérieure.

M. CRUCIANI. Il est fort heureux qu'on n'ait pas créé cette école il y a vingt ans, parce qu'il n'y avait pas d'hommes en France capables d'y enseigner. Connaissait-on les travaux de MM. Marey et Demeny? Malgré l'état plus avancé de la question l'orateur ne voit pas dix personnes capables de diriger une véritable école de gymnastique. Qu'on travaille encore, qu'on étudie à l'étranger, mais pour le moment la création de cette école serait une crreur. Cela n'empêche pas d'en saisir M. le Ministre.

M. Fosséprez pose la question plus générale. Y a-t-il utilité d'établir un enseignement supérieur de la gymnastique qui fera connaître ce que doit être l'éducation physique et comment il faut la pratiquer?

Voix nombreuses. Oui, oui.....

M. Fosséprez ne voit pas la possibilité de créer dans les pays exigus un Institut normal de gymnastique, parce qu'il ne serait pas assez alimenté dans l'état actuel de nos mœurs. Il vaudrait mieux une solution comme celle de la Grèce : gymnastique obligatoire dans toutes les écoles indistinctement, écoles primaires, secondaires, supérieures, étudiants des facultés. Plus de 200 étudiants n'ont pu cette année se présenter aux examens parce qu'ils n'avaient pas suivi régulièrement les cours de gymnastique. Sans faire une loi pour cela on pourrait chez nous établir des cours d'éducation physique basée sur les sciences. Ces cours seraient suivis par tous les professeurs qui se destineraient à l'enseignement secondaire. Toutes les branches doivent fusionner, il ne faut pas de spécialistes. Il y aurait un diplôme spécial accordé aux professeurs qui suivraient ces cours. C'est le seul moyen de répandre très rapidement l'éducation physique dans la classe intellectuelle, les classes moyennes et populaires.

M. Chryssafis (Grèce) parle des règles de l'éducation physique au point de vue de la santé, de la beauté, de l'adresse et de la meilleure utilisation du travail musculaire.

L'éducation physique est un contrepoids qui a été créé pour éviter les troubles provoqués par le travail cérébral de la vie sédentaire. Cette éducation doit par conséquent être adaptée aux conditions de la machine humaine.

Il n'y a pas lieu d'établir des règles pour chaque exercice, les conditions d'application étant trop variables; il ne faut qu'une règle générale : ne choisir que des mouvements capables d'améliorer le travail de l'organisme et d'établir l'harmonie entre toutes les fonctions. Seul un professeur connaissant bien l'organisation humaine pourra donner un enseignement conforme à ce principe.

La santé dérive de l'harmonie; celle-ci produit la beauté. Pour éviter les mauvais effets de la localisation, les anciens avaient composé le penthatle. Aujourd'hui l'athlétisme et les sports tendent à détruire la belle structure du corps. Pour remédier à ce mal, il faut remplacer l'entraîneur routinier par le

professeur instruit.

Les qualités corporelles dépendent de nombreux détails inhérents à la constitution; il y a des limites qu'elles ne peuvent dépasser sans danger pour l'individu. On peut cependant améliorer ces qualités par la pratique journalière de l'exercice.

L'utilisation de la force acquise trouve son application dans l'armée; il ne faut pas cependant imprimer à l'exercice un caractère militaire. Il est utile de

s'en servir en vue de la défense personnelle et des sauvetages.

Le plaisir que prend l'élève au travail est relatif à la valeur du maître. Les excès des athlètes découragent les plus faibles et les éloignent de l'exercice. Les exigences de l'esthétique sont doubles: la beauté physique et l'élégance des mouvements. Pour les acquérir, il faut des exercices variés de force et d'adresse.

M^{me} Lenoir-Boissier, déléguée par les maîtresses de gymnastique de la ville de Paris, désire voir le Congrès s'efforcer d'obtenir que la gymnastique prenne une place importante dans les programmes. Si t'on fait peu de gymnastique dans les écoles de Paris, et pas du tout dans celles des campagnes, c'est qu'on ne travaille qu'en vue des examens et que la gymnastique ne figure généralement pas parmi ceux-ci. M^{me} Lenoir dépose les conclusions suivantes:

- 1° La gymnastique, obligatoire d'après la loi de 1872, sera enseignée dans toutes les écoles de filles à raison de deux heures par semaine;
- 2º Une épreuve de gymnastique sera ajoutée à tous les examens (certificats d'études primaires et supérieures, brevets élémentaire et supérieur);
- 3° Les épreuves de gymnastique seront jugées par des inspecteurs et des professeurs de gymnastique.
- M. Dunonter n'est pas d'accord avec M. Sluys sur le plan des leçons dans les écoles primaires, on doit tenir compte des conditions imposées par l'enfant à l'école : son attitude, les caractères des livres, les méthodes d'écriture le plaçant dans de mauvaises conditions d'hygiène. La leçon divisée en 7 parties n'est pas une chose bien réelle, de plus il est mauvais d'imposer des exercices d'ordre au sortir de la classe où l'enfant est immobile et surveillé trois à quatre heures.

Il serait mieux de diviser la leçon en 3 parties et de commencer par des exercices récréatifs:

1re partie. — Jeux libres et marches récréatives.

2º partie. — Exercices très simples d'assouplissement, des exercices associés et des attitudes.

3º partie. — Exercices visant le perfectionnement de la vie de relation de l'enfant.

C'est là où il faut des agrès dont l'orateur ne s'explique pas la suppression. Si on les supprime jusqu'à l'âge de 13 ans, l'enfant quitte l'école et son éducation physique n'est pas terminée, il faut la compléter par des exercices utiles. Tous les agrès sont bons, il n'y a que les exercices qui peuvent être mauvais. L'orateur craint de détruire la gymnastique en supprimant les agrès. Dans la troisième partie de la leçon, il faut de la discipline absolue qui faisait défaut dans la première partie. La proportion et l'importance de ces parties varieront avec l'âge des élèves, il faut mettre l'enfant constamment aux prises avec des difficultés matérielles pour développer son caractère.

M. Sluvs (Belgique) constate l'accord qui existe dans le fond avec M. Dumontier. L'exercice d'ordre ne doit pas être un exercice de tactique; il ne faut pas soutenir l'attention de l'enfant pendant cinq minutes sans le laisser libre de se recréer quelques secondes ensuite; les exercices doivent surtout remédier aux inconvénients d'immobilité et des attitudes, viser la fonction pulmonaire et le redressement du corps.

L'énergie morale est parallèle à la dépense d'énergie physique et c'est dans

les jeux surtout qu'elle se développe.

La question des agrès a déjà été traitée, leur caractère doit être physiologique, puis pédagogique pour l'enseignement simultané. Tous ne sont pas bons à ce point de vue.

- M. Fosséprez. M. Dumontier n'a pas compris ce que l'on désigne par exercices d'ordre dans la première partie de la leçon. Ce sont des exercices simples, faits avec ordre, mais qui donnent le coup de fouet nécessaire à relever l'élève affaissé par le travail intellectuel. Il vaut mieux aussi subdiviser la leçon en 7 catégories d'exercices pour donner plus de précision aux buts que l'on cherche et guider le professeur. Du reste, ces groupes sont des indications, on peut les fusionner.
- M. Crinon constate que ce ne sont plus que de petites nuances qui divisent ses collègues et il désire commencer la discussion technique sur l'ampliation thoracique. (Renvoyé au lendemain.)
- M. Dumonter craint que la division de la leçon en sept parties ne rende celle-ci pas trop mécanique. Il a vu dans la conférence du commandant Lefébure les exercices préconisés par la méthode suédoise et a été étonné de ce que les exercices sont les mêmes depuis le début à l'école jusqu'au soldat; il craint que cette répétition constante n'ait des inconvénients qu'on évite avec la variété de nos exercices. Il ne faut pas cependant tomber dans l'erreur commise par les sociétés qui font des exercices si compliqués que cela devient un travail de mémoire; les jeux ont plutôt une action morale que physique.

M. Fosséprez explique que la division en sept groupes de la leçon n'enlève pas l'initiative au maître. Ce sont des indications complémentaires pour attirer l'attention du maître sur les parties du corps à développer et les multiples effets à produire.

M. le docteur Tissié. La leçon de Ling constitue la base de la gymnastique suédoise; ce cadre est presque obligatoire, nous en avons besoin plus que personne en France où la méthode est souvent négligée. L'argument qui vise la répétition d'un même exercice n'est pas solide, car il faut considérer aussi le programme dans l'intensité et la difficulté de cet exercice.

Cela n'empêche pas chacun dans son pays de rester avec ses tendances et son tempérament. Je demande que la gymnastique suédoise rentre chez nous

parce qu'elle nous force à rentrer en elle par son esprit de méthode.

M. Demeny. On avance que les exercices suédois, où l'on maintient des attitudes avec les muscles contractés, ne sont pas dans le tempérament français et n'offrent pas de variété. C'est une erreur; en Suède, on ne fait pas seulement des mouvements lents, il y a aussi des mouvements de vitesse et des sports variés. Les attitudes soutenues nous manquent au point de vue esthétique, il faut les prendre. On dit toujours la gymnastique suédoise ennuyeuse, il ne faut pas en parler sans la voir pratiquer en Suède même, où nulle part n'existe autant d'entrain et de gaieté. Le schéma de la leçon fixe la nature des effets de l'exercice et l'ordre dans lequel ces exercices doivent être exécutés, garantie sérieuse pour faire une leçon complète.

M. le commandant Lefébure (Belgique) défend la gymnastique suédoise d'être uniforme ou monotone; elle présente une progression calculée pour les différents âges; les exercices s'exécutent vivement on lentement. C'est une erreur de dire que la gymnastique suédoise ne demande pas d'énergie et de vigueur. Des deux méthodes allemande et suédoise, la plus énergique est certainement la seconde. La division du programme devra être d'autant plus explicite que l'instruction du professeur sera moindre. Un professeur d'école primaire, qui pourrait se contenter de trois indications générales dans le schéma, devrait être capable de composer seul un traité d'exercices appliqués à chaque division.

M. le docteur Seuvre ne connaissant pas la gymnastique suédoise ne peut en juger; il désire cependant qu'on lui emprunte ce qu'elle a de bon pour nous sans révolutionner la méthode française.

M. Dumontier propose de faire une démonstration avec un certain nombre d'élèves de la ville de Paris, afin de se créer une opinion sur la valeur de l'enseignement suédois.

M. MATHEY-GENTIL veut que l'on tienne compte de la différence de caractères des enfants suédois et de celui de nos enfants. Ce sont des moutons à côté de cabris. La population suédoise est plus disciplinée et c'est affaire de tempérament.

Une voix : Affaire d'éducation!

M. Mathey-Gentil ne croit pas qu'on puisse intéresser l'enfant avec des exercices répétés; le plan est splendide, magnifique, la méthode admirable,

mais on doit prendre les principes sans chercher la lettre de l'enseignement suédois. Utilisons nos engins, mais renonçons à faire des tours de force; utilisons aussi les engins suédois, ils ont une réelle valeur, ils sont bon marché, 4 recs valent le prix de 12 bommes.

- M. ALAVOINE est convaincu que le tempérament est le résultat de l'éducation, le rôle de l'éducateur est de guider les enfants et non de suivre leursaspirations.
- M. le docteur Tissié combat l'idée que les Suédois sont calmes et gentils par tempérament; ils ont le sang aussi chaud que nous, ce sont des méridionaux du Nord. Il a vu les élèves, endormis par une leçon donnée par un sergent, se réveiller à la voix et au commandement de M. Torngren. Les enfants suédois réagissent comme les français, tout dépend du maître. On naît pédagogue comme on naît rôtisseur, on ne le devient pas.
 - M. Crinon veut que pendant la leçon les élèves aient ri deux fois.
- M. Fosséprez. On peut donner une leçon attrayante sans rire. Ce n'est pas le rire qui importe, c'est l'intérêt que présente la leçon pour l'élève. La gymnastique suédoise intéresse les élèves, il l'a constaté par expérience. Le succès dépend surtout du professeur, de son tact, de sa manière de faire. Créons un enseignement supérieur de la gymnastique pour faire de bons pédagogues.
- M. le commandant Lefébure constate l'accord sur la question d'adopter, au point de vue physiologique, les principes suédois; mais il n'est pas indispensable d'appliquer strictement la méthode. Il y a un caractère particulier à chaque nation qui demande une forme de la méthode et une adaptation spéciale de ces principes.
- M. Demeny. Nous sommes en présence de la méthode suédoise, de la méthode dite française et de la méthode anglaise. La première est celle qui se rapproche le plus de la précision scientifique. Ses principes répondent à l'organisation de l'homme, la même partout; il faut les accepter. La façon de les mettre en pratique dépend de l'état psychique de l'individu et de la race, il faut en tenir compte et adapter la méthode à chaque nation en en conservant les principes.

SEPTIÈME JOURNÉE.

SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE.

(MATIN).

PRÉSIDENCE DE M. KOVÁCS (AUTRICHE-HONGRIE).

M. le docteur Plicque indique l'application des méthodes nouvelles des sanatoria à l'éducation physique. Il signale l'importance de l'éducation du poumon, tant au point du vue de l'accroissement du poids du corps que du

périmètre thoracique, et, de plus, le rôle de l'alimentation spéciale au point de vue du développement du tissu osseux. Les résultats obtenus sont assez marquants pour qu'on en tire parti dans l'éducation des lycées et établissements d'instruction.

M. Fosséprez communique au Congrès un important travail de M. le docteur Demoor, professeur à l'Université de Bruxelles, sur l'importance du mouvement musculaire au point de vue psychique.

M. Denoor dit que les centres du sillon de Rolando sont sensitivo-moteurs; ils sont les centres des sensations tactiles, musculaires, etc., et des réactions motrices qu'elles amènent. Ces sensations musculaires sont d'une très grande importance au point de vue de la psycho-genèse, d'où le rôle important du centre rolandique dans l'édification de la pensée. Les éléments d'activité des centres d'association sont fournis par les centres sensitivo-moteurs; de là encore la grande valeur fonctionnelle du centre rolandique dans la genèse de la pensée et des volitions. On sait, d'ailleurs, que le développement de la couche cervicale dépend en grande partie de l'activité des organes qui sont en rapport avec ses divers centres. L'activité nerveuse est associée à un métabolisme général dans lequel le tissu nerveux n'intervient que pour une faible part.

Le travail musculaire amène une nutrition générale de l'organisme. Il est

l'excitant normal des centres rolandiques comme centres sensitifs.

Le mouvement doit être envisagé comme propre à développer le muscle et le centre cérébral. Pour cela, il a deux qualités : la précision et le rythme. L'éducation physique a donc une action puissante : A, sur la santé; B, sur le développement psychique; C, sur le développement de la volonté et de l'attention.

M. Fosséprez regrette que M. Mosso ne soit pas présent pour discuter cette communication, sur laquelle il se réserve de fournir quelques développements.

M. le docteur Tissié montre que le corps humain peut être considéré comme une machine effectuant un travail sous l'action d'un organisme cérébral. C'est une société composée de cellules associées, ayant un rôle nettement déterminé. M. Tissié rappelle les principes d'embryogénie qui ont trait à la segmentation de l'ovule, la formation des feuillets. L'homme est constitué de deux cerveaux, l'un, périphérique: la peau; l'autre, interne: le cerveau et la moelle. Quand on agit sur la peau et les organes des sens, on a une réaction sur le cerveau et vice versa; de là, l'influence des jeux.

L'alternance de ces actions et la réaction musculaire constituent la vie. De là, l'importance de mettre l'enfant en contact avec une foule d'impressions naturelles. Il en résulte une mémoire et une série d'impressions qui persis-

tent; de là, le principe du geste.

Le rôle de la mère dans la période de gestation est capital.

Il y a des cérébraux purs et des musculaires purs. Le potentiel individuel dépend du débit de l'énergie sous l'une ou l'autre forme musculaire ou nerveuse; le jeu, seul, peut donner cette bonne répartition; il provoque des milliers d'attitudes variées, tandis que la gymnastique aux agrès ne demande que des mouvements trop spéciaux.

M. le docteur Seuvre. L'éducation physique et l'éducation intellectuelle ne font qu'une même éducation. Le rapport intime entre l'état de notre système nerveux et l'extériorisation de nos sentiments et de nos mouvements est chose démontrée. Il cite à l'appui les attitudes expressives des hystérisques dans le sommeil hypnotique. Les attitudes sont complexes, mais elles offrent une certaine harmonie naturelle que l'éducation doit rechercher et non contrarier. Le chant et la musique doivent se marier avec les attitudes naturelles. L'orateur cite l'ouvrage de Sully Prudhomme sur le rôle de l'expression dans l'art. Il conclut que les arts sont unis par des liens intimes et qu'il faut revenir aux exercices nobles qui s'associent à de belles pensées :

Geste et pensée finissent par se confondre.

M. Macdonald Sмітн (Angleterre) lit le résumé de son rapport.

Le but principal de l'éducation physique est de perfectionner le système nerveux. Le développement d'un organe dépend de sa bonne et régulière nutrition. Quels moyens faut-il employer pour alimenter convenablement tous les organes, en dehors de la question des aliments, des boissons et de l'air? Ce sont :

- 1. L'exercice et le repos des muscles;
- 2. L'exercice et le repos du cerveau;
- 3. Les bains chauds et froids ou leurs équivalents.

Il appuie sur ce qu'a dit le docteur Tissié des relations entre la peau et le cerveau. C'est par les bains, les changements de température qu'on peut amener des modifications dans la peau et ainsi agir sur la nutrition du cerveau. Ceux qui font beaucoup de travail gymnastique seront peut-être des géants, mais point des géants intellectuels.

En éducation physique, c'est améliorer la nutrition des organes qu'il faut avant tout chercher, et les mouvements ont une action très grande sur la nutrition de certaines parties du cerveau. La nutrition des muscles s'obtient avec la contraction pleine et il faut toujours la rechercher ainsi que l'indique l'indépendance des mouvements. L'orateur a appliqué cette éducation à l'art du pianiste et a obtenu des résultats surprenants en faisant, en dehors du piano, des exercices spéciaux avec les doigts, les poignets et la main, exercices de coordination plus ou moins difficiles et qui préparent au jeu de l'instrument.

M. le docteur Seuvre appuie l'opinion du précédent orateur sur la nécessité de l'amplitude des mouvements au point de vue de la circulation dans le muscle, l'utilité des contractions générales des muscles alternées avec des périodes de repos coïncidant avec la gymnastique respiratoire. La stimulation cutanée, l'excitation des fonctions de la peau contrebalancent ainsi l'effet nuisible de la contraction musculaire prolongée.

M. le docteur Tissié demande à M. Smith de lui montrer un exercice de la jambe contrarié avec un mouvement de bras; il affirme que la constitution cérébrale ne permet pas ces actions contraires, par exemple de faire tourner la jambe de droite à gauche et le bras de gauche à droite. Il y a des associations impossibles.

M. Demeny lit le résumé suivant du travail du docteur Makensie (Canada).

Cet auteur a étudié, au moyen de la photographie, les expressions de physionomie des athlètes; il les divise en quatre bien caractéristiques : celle de la fatigue moyenne, celle de la fatigue excessive, celle de l'effort violent, celle de l'essoufflement. Il communique au Congrès de très intéressantes épreuves prises sur nature et d'après des figures modelées en argile avec beaucoup de talent. Cette communication sera imprimée dans le compte rendu in extenso.

M. le docteur Вілісні (Italie) présente et analyse des tracés obtenus au moyen de son procédé de phonendoscopie sur des sujets dans diverses positions de la gymnastique.

Dans la station droite les organes ont leur place normale.

On croise les bras sur la poitrine avec effort, les organes remontent, surtout le foie; les poumons sont refoulés en arrière par rapport au cœur qui se projette en avant.

Il montre beaucoup d'autres attitudes et indique combien ces changements dans la position des organes ont une influence sur la circulation, la respiration ou l'activité cérébrale. Les tracés ont été pris sur un jeune homme de 20 ans dépourvu de graisse.

M. le docteur Tissié conclut de ces observations quel bien ou quel mal on peut faire à l'organisme si on n'applique pas les mouvements suivant les indications de la science. Il félicite le docteur Bianchi d'avoir apporté la précision de ses recherches dans les faits de l'éducation physique.

M. Demeny ramène la discussion sur le terrain technique et pédagogique.

Il répond à M. Sansbœuf et tout en étant d'accord avec lui sur le but à rechercher par l'éducation physique, à savoir : faire des hommes vigoureux, énérgiques, il trouve que les moyens employés pour obtenir ce résultat ne doivent pas être restreints aux agrès de gymnastique; ceci est trop spécial, les procédés de l'éducation physique sont plus étendus. Il y a d'autres manières d'acquérir la vigueur et l'énergie; la preuve, c'est qu'une extrême minorité d'hommes se livrent à ces exercices d'appareils et pourtant il n'en manque pas d'énergiques et de bien développés. Il est excessif de ne considérer comme instruments de gymnastique que des appareils d'appui et de suspension. Les sociétés de gymnastique les emploient comme elles l'entendent : elles sont libres. C'est pour elles un sport spécial, mais il ne faut pas conclure pour cela à l'introduction dans l'école de leur enseignement absolument facultatif. Il faut que ces appareils ou plutôt les mouvements qu'ils permettent aient leur utilité et leur effet démontré au point de vue du perfectionnement.

Il faut donc se demander s'ils répondent à l'hygiène, à la bonne conformation du corps, à l'énergie morale et à l'application économique de la force.

L'influence hygiénique de l'exercice dépend de la quantité de travail dé-

pensé et des échanges nutritifs qui en résultent.

La locomotion par les bras est pénible, mais ne dépense pas pour cela beaucoup de travail, pas autant que celle par les membres inférieurs. Elle ne donne donc rien au point de vue hygiène. On ne ressent pas cette poussée de vie, l'appétit et le sommeil que donne une bonne promenade en plein air.

Au point de vue conformation du corps les exercices de locomotion avec les mains exagèrent les courbures du rachis; ce sont des efforts constants de

flexion; mais ils ont une action marquée sur l'ampliation mécanique du thorax par conséquent améliorent le mécanisme respiratoire, contrairement à l'opinion de M. le docteur Lagrange qui n'attribue qu'à l'activité respiratoire due à la course cette propriété essentielle.

Ils sont donc utiles à ce point de vue ainsi qu'au point de vue du dévelop-

pement des muscles de l'abdomen.

Les attitudes suédoises que l'on prend sur le plancher ont au moins autant d'action et d'énergie pour dilater le thorax et ont plus d'effet que la suspension

pour la rectification du torse et des épaules.

Ces exercices de locomotion par les mains ne sont du reste point du tout un critérium de la force de l'individu. La facilité avec laquelle on les exécute dépend du rapport entre le poids du corps et la force des muscles spéciaux moteurs des bras sur le tronc.

Ils constituent une gymnastique spéciale et on doit les pratiquer comme application au grimper, au sauvetage, chez l'adulte et le militaire, mais ils ne peuvent être un système complet d'éducation. Ils présentent à ce point de vue

un certain effet moral, un appel d'énergie.

M. Demeny rappelle que la souplesse n'est que l'éducation des mouvements et non la souplesse articulaire. C'est en même temps l'économie ou la bonne répartition de l'excitation nerveuse dans les muscles exclusivement utiles à un mouvement donné. C'est à cette condition que les appareils de gymnastique peuvent donner la souplesse.

Les métiers professionnels doivent bénéficier de ces règles d'éducation et se

compléter par une gymnastique appropriée à chaque métier.

Dans les professions artistiques les mêmes lois président et pour obtenir le meilleur résultat avec le minimum d'effort, il faut suivre une progression, un rythme qui n'est pas toujours suffisamment étudié. Il n'est pas exact que l'application et le travail pendant un temps double produisent un résultat double. Le surmenage, auquel on soumet les petits prodiges des conservatoires de musique, devrait être aboli; il produit des êtres fatigués et nuit à leur développement artistique ultérieur en cherchant des résultats immédiats.

M. le docteur Seuvre trouve que M. Demeny a été trop large lorsqu'il a dit que les sociétés de gymnastique étaient libres de faire ce que bon leur semble; elles ont le devoir de se conformer aux prescriptions hygiéniques générales parce qu'elles doivent travailler en vue de l'intérêt de tous.

Il y a lieu de les amener petit à petit à opérer des réformes dans ce sens

en en confiant la direction à des professeurs intelligents et instruits.

L'orateur s'inscrit contre les exagérations vers lesquelles elles tendent sou-

Cependant il faut chez elles une gymnastique d'application qu'on n'a pas à demander dans les écoles où il faut une gymnastique hygiénique et rationnelle avant tout.

M. Séнé constate avec plaisir que cette discussion a mis l'accord entre tous. Les appareils de gymnastique sont utiles à la condition toutefois d'être employés judicieusement et rationnellement.

La gymnastique se compose toujours des mêmes éléments dans tous les

pays.

Il reste à établir quel est l'emploi rationnel que l'on peut faire des appareils, en cherchant scientifiquement le maximum d'effet que chaque professeur doit connaître.

M. Séhé désirerait qu'on adoptat le vœu que tous les appareils pussent être employés même dans les cours élémentaires, à la condition que les exercices qui y sont exécutés soient choisis et réglementés par une Commission composée de docteurs et de praticiens.

M. le docteur Tissié n'est plus de l'avis de M. Séhé. Tous les appareils ne sont pas bons, ainsi les appareils de suspension à équilibre instable sont en général et presque toujours mauvais. M. Tissié montre combien le trapèze et les anneaux sont mauvais pour l'articulation de l'épaule et font peu travailler les muscles rhomboïdes et angulaires de l'omoplate.

Une discussion s'engage entre M. Demeny et M. Tissié au sujet du mécanisme de l'ampliation thoracique dans l'élévation des bras. M. Demeny ne croit pas seule utile l'intervention des muscles inspirateurs pour le soulèvement des côtes; le redressement du rachis entraîne ce soulèvement par l'intermédiaire des ligaments, et les espaces intercostaux augmentent par le fait même des diminutions de courbure dorsale. Le poumon est passif et suit la paroi thoracique à laquelle il est accolé grâce au vide pleural; il ne peut s'amplifier si la cage thoracique ne s'amplifie pas.

M. Tissié semble donner encore au poumon un rôle actif qui ne ressort pas bien de la discussion; il admet que dans la course le torse est penché en avant et non redressé comme l'indique M. Demeny d'après les documents photographiques pris sur une foule de coureurs et que des artistes n'ont pas cru devoir

reproduire.

Après quelques échanges de vues la séance est levée à midi.

SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE.

(2 HEURES APRÈS MIDI.)

PRÉSIDENCE DE M. KOVÁCS (HONGRIE.)

M. Courtier présente au Congrès un dynamomètre de puissance de

M. Charles Henry.

Les dynamomètres existants ne donnent que le maximum de l'effort en kilogrammes. C'est absolument insuffisant au point de vue physiologique il faut que le dynamomètre donne la durée de l'effort et porte une graduation correspondant à la déformation du ressort pour obtenir la puissance du moteur humain.

Ces conditions sont remplies dans le dynamomètre de Charles Henry; un mouvement d'horlogerie fait mouvoir une aiguille sur un cadran dès que l'effort commence, l'aiguille s'arrête dès que l'effort cesse de croître.

L'instrument est petit et utilisable pour la pression ou la traction.

Il a servi déjà à faire des mesures intéressantes sur la puissance comparée de la femme et de l'homme dont quelques chiffres sont indiqués par M. Courtier et corrigent quelques préjugés admis.

M. LANDRAIN (Anvers) lit une communication sur le Gymnase populaire hy-

giénique.

Le gymnase doit être coquet, gai, clair, de dimensions modérées. Il ne contiendra ni tan, ni sciure de bois, ni sable, ni rien de poussiéreux; mais un plancher entretenu dans un grand état de propreté. L'aération se fera par de grandes fenêtres, largement ouvertes pendant les intervalles des leçons.

Le gymnase contiendra les appareils de la gymnastique scolaire et ceux de la gymnastique sportive pour pouvoir être loué le soir aux sociétés de gymnastique. Ces derniers engins seront fermés au cadenas pendant le jour.

L'aménagement sera tel que les appareils pourront facilement se rabattre contre le mur, et la salle rendue libre afin de pouvoir être utilisée pour les récréations, les travaux manuels, pour des conférences, des fètes, des distributions de prix.

On annexera au gymnase des installations hydrothérapiques sommaires,

bains-douches de préférence.

On fera l'achat de quelques instruments d'anthropométrie pour la détermination des résultats physiologiques des exercices musculaires.

Un plan est annexé au travail de M. Landrain.

M. Guerra (Italie) regrette de n'être pas assez familiarisé avec la langue française pour lire son travail sur l'organisation de l'éducation physique dans les écoles de la ville de Rome dont il est le directeur. Il donne lecture des conclusions votées au dernier Congrès de Naples.

Résolutions.

- 1° Le but principal de la gymnastique scolaire doit être la santé;
- 2° La gymnastique doit toujours être pratiquée en plein air;
- 3° La gymnastique scolaire doit avoir pour base les exercices naturels tels que : la marche, la course, la natation, etc.;
- 4° La gymnastique doit ê:re un repos pour l'esprit; tous les exercices qui exigent un effort mental doivent être évités;
- 5° La gymnastique scolaire doit être proportionnée aux forces des élèves les plus faibles; elle doit se composer des exercices que tous peuvent exécuter;
 - 6° La gymnastique scolaire doit être amusante;
- 7° La gymnastique contenant des productions chorégraphiques doit être supprimée;
- 8° Dans les écoles la gymnastique doit être proportionnée à l'âge, à la force physique de l'élève et pas du tout au degré de son instruction;
 - 9° La natation doit être pratiquée dans toutes les écoles, surtout pendant

l'été. Des promenades à la campagne devront être faites au moins deux fois par mois;

10° Dans chaque classe, une heure sera consacrée chaque jour à la gym-

nastique;

- 11° La discipline scolaire ne doit pas être trop sévère, mais elle doit se baser sur la persuasion et la responsabilité individuelle;
- 12° Le professeur de gymnastique doit avoir une culture générale complète; son diplôme doit être délivré par l'Université;
- 13° Les conditions morale et matérielle des professeurs de gymnastique doivent être au même niveau que celles des autres professeurs;
 - 14º Dans les écoles on ne doit pas faire de gymnastique militaire.

M. Guerra répond à des demandes de M. Séné et Tissié qu'il y a un projet pour que la gymnastique soit donnée une heure par jour; que les exercices

rythmés en musique n'ont pas d'utilité selon lui.

Il désire faire diversion dans la leçon au moyen d'exercices chorégraphiques qu'il a conservés dans la fédération des sociétés de gymnastique italienne. Ces exercices chorégraphiques sont destinés à faire de l'impression sur le public.

M. Goustay lit une note sur les règles d'éducation.

Il est nécessaire d'approprier les exercices à l'âge et aux aptitudes des élèves et de tenir compte des saisons. Les programmes doivent avoir pour but d'activer les fonctions vitales et de corriger les mauvaises attitudes, le dressage musculaire nécessite un travail suivi et varié de toutes les parties du corps et, à ce point de vue, les appareils constituent le complément indispensable des exercices dits « de plancher ».

M. Gourtay dépose des vœux en conséquence.

Quant aux moyens de rendre l'enseignement attrayant, ce sont : avoir un emplacement convenable et un outillage complet, varier les exercices. Les élèves des classes enfantines et primaires devraient avoir par semaine trois leçons d'une demi-heure, ceux de 6° et 5°, trois leçons de trois quarts d'heure et les autres autant de leçons d'une heure. En outre, des jeux.

M. le docteur Tissié présente un plan idéal de lycée ou de collège avec athénée de plein air, gymnase et cours pour parties de football, piste pour vélocipèdes, sauts et jeux, tennis, piscine à eau courante, murs de jeux de paume avec amphithéâtre pour spectateurs, jardin potager, travaux manuels et agricoles, jardin fruitier, jardin botanique avec fleurs, stand pour tir à la cible, jardins d'enfants, couloirs d'accès facile pour l'entrée et la sortie, parc d'entrée pour la classe. Tout cela est établi sur les conseils de M. Tissié avec des données qu'il a capportées de Suède. C'est le premier lycée de jeunes filles qui possède la série des agrès suédois. M. Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire, a encouragé ces premiers essais. La salle de gymnastique peut être transformée en salle de représentation théâtrale; il y a un plancher et point de sable sur le sol.

Les architectes ont besoin d'être guidés dans leurs plans par des pédagogues et des praticiens, sinon leurs constructions ne sont nullement adaptées aux

besoins physiques et intellectuels de l'enfance.

- M. Demeny désirerait que les fenêtres des salles de gymnastique soient très vastes et puissent s'ouvrir avec la plus grande facilité; il voudrait absolument défendre que les water-closets communiquent avec la salle de gymnastique, afin d'éviter toute émanation de gaz insalubres.
- M. Tissié est de cet avis, il ajoute que les lieux d'aisance sont quelquefois intallés au beau milieu des cours de récréation des écoles. Cela ne devrait jamais exister.
- M. Séné ne croît pas bon de mettre de salle de spectacle dans un gymnase; la présence de beaucoup de spectateurs vicie l'air. Il croit le projet de M. Tissié de beaucoup inférieur à celui de Triat où tous les exercices trouvaient leur application en plein air et dans le gymnase fermé. Les piscines ne devraient pas être seulement des piscines d'été, mais aussi être à eau chaude pour l'hiver, comme en Amérique. Il demande si c'est le Ministre qui a fait installer des appareils exclusivement suédois dans un lycée français. Cela l'étonnerait beaucoup, parceque le Manuel de 1891 interdit à n'importe qui d'installer quoi que ce soit qui sorte des règles de ce manuel.
- M. Tissié répond que c'est un essai, qu'il se place à un point de vue international, et, du reste, la commission qui doit donner son opinion sur la nature des appareils qui restent à adopter en France n'a pas encore donné sa décision.

M. Fosséprez revient sur la communication de M. le docteur Demoor lue à la séance précédente. Il proteste contre l'assertion que la conclusion de ce travail et la théorie de M. Tissié mèneraient au matérialisme. Comment admettre, s'il en était ainsi, que ces notions soient enseignées avec le même esprit par Mercier, professeur de psychologie à l'Université catholique de Louvain. Il montre les conséquences que l'on doit en tirer au point de vue de l'éducation physique. Il signale le fait que chez les sourds-muets les synergies musculaires sont imparfaites et les mouvements s'exécutent avec une brutalité anormale : ils titubent en marchant dans l'obscurité, alors que le secours de la vue leur manque pour régler leurs mouvements. C'est que chez eux la notion de l'équilibre est émoussée, parce que les canaux semi-circulaires de l'oreille interne qui ont pour mission de la donner ne sont pas intacts. Toutes les sensations qui proviennent de ces mouvements anormaux se répercutent dans le cerveau et le développement des neurones corticaux se fait en conséquence irrégulièrement. Les centres d'association, qui ne fonctionnent que sous l'excitation des centres sensitivo-moteurs, auront par suite un développement anormal et une fonction anormale. Aussi les sourds-muets sont incapables d'idées générales: chez eux la volonté même est atteinte et le moral aussi.

Comme conséquence, il faut aux sourds-muets une gymnastique extrêmement douce, rythmique qui fasse l'éducation précise du sens musculaire à l'exclusion des mouvements brusques. Chez l'enfant le développement cérébral se fait progressivement: à 2 ans, 6 ans et 15 ans il passe par des états successifs caractérisés. C'est vers 15 ans que les centres d'association des territoires les plus élevés de l'écorce cérébrale acquièrent tout leur développement. Il faut donc à cet âge user de grandes précautions et ne faire exécuter que des mouvements bien rythmés, avec une certaine douceur, quoique sans mollesse,

avec une grande précision dans leur forme et leur coordination, de telle

sorte que l'exécutant ait conscience de ce qu'il exécute.

L'énergie brutale dans le sens employé par MM. Cupérus et Sansbœuf, n'étant pas de nature à produire ces états de conscience délicats, ces actions coordonnées des centres cérébraux, est plutôt nuisible qu'utile à leur évolution parfaite; c'est une erreur de croire qu'il se produit pendant le travail cérébral un métabolisme intense des éléments nerveux; s'il y a des déperditions de la matière cérébrale, ce n'est pas le cerveau qui doit la reproduire, c'est l'ensemble de l'organisme. L'hygiène générale de l'enfant est donc la plus importante à ce point de vue.

- M. Curérus demande à soumettre au Congrès ses conclusions sur des questions traitées pendant son absence et les déposer par écrit.
- M. Séhé fait remarquer qu'il n'y a pas eu de discussion, mais qu'il y a eu accord pour admettre que ce n'est pas les appareils qui importent le plus, mais les mouvements que l'on y exécute; que ceux-ci doivent être réglementés par des hommes compétents. Il est de l'avis de M. Cupérus qu'il faut laisser cette question de détail, celle du choix des appareils, bien que très importante, à la Commission internationale.
- M. SLUYS (Belgique) propose le programme suivant pour les écoles primaires :
- a. Pour les jardins d'enfants (ou écoles maternelles, gardiennes, etc.), pas de cours spécial de gymnastique; la méthode de Froëbel bien comprise, développée par Ch. Delon, est intégrale et developpe harmoniquement le corps et l'esprit par des jeux et des occupations appropriées.
- b. Pour l'école primaire (garçons et filles de 6 à 13 ou 14 ans), alternance bien réglée entre les leçons d'ordre intellectuel et les exercices du corps; couper la journée scolaire en deux séances principales séparées par au moins deux heures de repos; couper la matinée et l'après-midi par plusieurs récréations en plein air, dans une cour plantée d'arbres où les élèves puissent se livrer sans contrainte à tous les jeux gymnastiques; exclusion des jeux de hasard, d'intérêt mercantile, etc.
- c. Assurer à tous les enfants une alimentation abondante, saine, substantielle, indispensable pour que l'éducation puisse produire ses effets bienfaisants.
- d. Excursions à la campagne ou sur une place de jeux bien aménagée : une fois par semaine; jeux libres sans jouets et avec jouets (billes, balles, boules, cerceaux, etc.).
- e. Colonies de vacances: quinze jours au minimum, chaque année pendant la saison d'été, les élèves seront conduits dans une villa scolaire, au bord de la mer ou en pleine campagne; cure d'air, jeux, excursions pour exercer à observer et à comprendre les phénomènes naturels. Ceci pour les enfants des milieux urbains. Pour ceux de la campagne, les envoyer dans une ville pour y faire des observations sur les monuments, dans les musées, etc.

f. Dans chaque école du peuple, bains-douches pour assurer les soins hy-

giéniques de la peau.

g. Dans toutes les écoles, travaux manuels pour développer l'adresse; pas de tendance professionnelle; nécessité de surveiller les attitudes et empêcher celles qui sont déformatrices. M. Otto Salomon, de Naüs (Suède) et Mikelson, de Copenhague (Danemark) exposent à Paris des tableaux suggestifs à cet égard.

- h. Une demi-heure de gymnastique chaque jour pour combattre les effets des attitudes scolaires, de la sédentarité, du travail cérébral. Cette gymnastique doit être collective, graduée, attrayante; son but doit toujours être physiologique et viser la santé, l'adresse et la beauté des formes. Aucun engin ne doit être introduit dans le gymnase scolaire pour les exercices dérivés de sa forme spéciale; on ne doit faire usage que d'engins qui aident au développement normal du corps; les recs, barres, anneaux ne sont ni utiles, ni recommandables à ce point de vue pour l'école primaire. Le schéma de la leçon de gymnastique pédagogique suédoise répond aux desiderata de la pédagogie, de l'hygiène.
- M. le docteur Tissié propose de conclure en décidant que le Congrès se réunira tous les deux ans, il propose Bruxelles pour lieu de réunion en 1902 et Budapest en 1904 et demande à l'assemblée de se prononcer.
- M. Suvs estime que pour que cette proposition soit pratique, il faudra décider qu'il y aura d'abord un comité international chargé d'organiser le prochain congrès, que les rapports seront imprimés et envoyés à tous les adhérents trois ou six mois avant l'ouverture du Congrès. Il propose au Congrès de décider des questions suivantes:
- 1° Y a-t-il lieu de nommer une Commission internationale chargée d'assurer le roulement constant des assemblées pour l'œuvre de l'éducation physique dans le monde entier?
- 2° Y a-t-il lieu de se réunir tous les deux ans pour resserrer les liens internationaux en vue de développer le bien des enfants du monde entier?
- 3° Y a-t-il lieu de fonder une revue internationale d'éducation physique imprimée dans les principales langues? (Adopté.)
- M. Séné demande qu'avant de se séparer on nomme une Commission composée de membres du Congrès et choisis dans chaque pays pour représenter les associations principales de chacun d'eux. La proposition est repoussée pour cette raison qu'il faut laisser à chaque pays le soin de choisir les membres de sa Commission nationale.

Demain jeudi, visite à l'école de Joinville et séance de clôture.

A 5 heures les congressistes se sont rendus à l'Hôtel de Ville où ils ont été reçus avec solennité par M. Escudier, vice-président du Conseil municipal de Paris, assisté de MM. Edmond Lepelletier et Arnould Duval, secrétaires;

Gny, syndic et de plusieurs de ses collègues. M. Laurent, secrétaire général de la Préfecture de police et M. Hyérard, directeur du Cabinet du Préfet, ont fait les honneurs de cette réception.

M. Gervais, député, a présenté les délégués étrangers, un lunch a été servi, des discours ont été échangés; puis a eu lieu une visite des salons de l'Hôtel de Ville sous la conduite du secrétaire.

HUITIÈME JOURNÉE.

Les Congressistes se sont rendus le matin à l'École de gymnastique militaire de Joinville-le-Pont, où ils ont été reçus avec la plus grande courtoisie par M. le commandant Chandezon. Des séances de gymnastique, d'escrime et d'exercices militaires ont eu lieu de façon à montrer la progression des cours de moniteurs. Un lunch a été offert par M^{me} Chandezon et des toasts ont été prononcés.

SÉANCE DE CLÔTURE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE.

(2 HEURES 1/2 APRÈS MIDI.)

PRÉSIDENCE DE M. GERVAIS, DÉPUTÉ.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, qui devait présider la séance se fait excuser.

L'ordre du jour comporte :

- 1° Résumé oral de l'esprit des travaux du Congrès;
- 2º Nomination d'une Commission internationale;
- 3° Création d'un Bulletin international;
- 4º Détermination de la date du prochain Congrès.
- M. Gervais, président, prononce un discours fréquemment applaudi; il excuse l'absence de M. Léon Bourgeois, retenu par la maladie, mais il peut assurer que ce dernier est tout disposé à prêter à l'œuvre du Congrès l'appui de son talent et sa grande autorité.

M. Gervais regrette que l'enquête faite en France au sujet de l'état de l'enseignement n'ait pas donné tous les résultats désirables. Il y avait des documents nombreux, mais pas un rapport émanant des professeurs de gymnastique; il a fallu faire une enquête spéciale dans les lycées pour obtenir des renseignements plus précis. Il remercie les organisateurs français et collaborateurs étrangers du travail considérable élaboré dans ce Congrès, le premier de ce genre. Cet accord unanime en vue du progrès fera produire à la cause de l'éducation physique les résultats que nous en attendons tous.

M. le professeur Mosso (Italie) prie le Congrès d'excuser M. le professeur Marey retenu ailleurs. L'éminent membre de l'Institut accorde sa collaboration à l'œuvre commune.

M^{He} Rosa del Marco (Italie) présente des remerciements au nom du personnel enseignant de la ville de Naples, en termes aimables et pleins de courtoisie.

M. Demeny résume l'esprit qui a dirigé le Congrès, il rappelle la substance même de son rapport qui était bien dans la note voulue et prévoyait à peu près

les tendances générales en définissant l'état de la question.

Il faudra, dans d'autres congrès, suivre l'ordre exact du programme tracé et s'imposer plus de discipline dans les discussions et dans les travaux. Le terrain est actuellement défriché, l'éducation physique est franchement entrée dans la voie scientifique, les discussions sont amenées sur le terrain de l'expérimentation d'où elles ne sortiront plus. Les petitesses professionnelles, les préjugés d'école, ont cédé le pas aux grandes questions et l'accord s'est fait entre les praticiens, les pédagogues et les savants.

Il est admis, en principe, qu'il faut relever le niveau de l'enseignement et créer une pédagogie basée sur la science, il faut introduire et exiger ces connaissances dans tous les milieux universitaires à tous les degrés, créer des cours avec une sanction dans des examens spéciaux et dans les examens actuels. La science de l'éducation physique existe, il ne reste plus qu'à l'enseigner.

Il faut aussi multiplier les laboratoires de recherches dans le genre de la station physiologique pour contrôler les résultats obtenus dans les divers sys-

tèmes d'éducation employés.

Il faut enfin établir des relations constantes entre les personnes qui s'adonnent à ces études dans le monde entier en nommant une Commission internationale composée de délégués des différents pays ici présents qui se chargeront de réunir une Commission nationale dans leurs nations respectives.

M. Séné propose de nommer quatre délégués par pays : un physiologiste, un médecin, un praticien et un pédagogue éducateur. Il craint que le délégué unique chargé de réunir les membres d'une commission dans son pays ne soit un peu partial et ne fasse pas assez abnégation de ses idées personnelles. Le Comité central siégeant à Paris serait composé de huit membres, recevrait les travaux, les résumerait dans le Bulletin international et serait informé ainsi de tout ce qui serait fait entre deux congrès; il aurait la mission de préparer le prochain Congrès.

M. SLUYS ne croit pas utile de nommer quatre délégués par puissance, surtout quatre délégués contradictoires. Du moment qu'on est guidé par l'esprit scientifique on n'a pas de concession à se faire. Les craintes du praticien à

l'égard du savant ne sont pas fondées. La science ne méprise pas le praticien, elle l'éclaire, elle a besoin de lui pour réaliser les plans qu'elle a déterminés. Les praticiens ont montré un extrême dévouement, ils ont rendu un immense service à la cause de l'éducation, mais les physiologistes peuvent leur apprendre à mettre leur enseignement plus d'accord avec la physiologie.

Il conclut à un délégué par pays, il n'y a pas de système parfait, tous les systèmes doivent être perfectionnés scientifiquement, il n'y a qu'une gymnas-

tique comme il ne doit y avoir qu'une pédagogie.

Après un échange de vues entre M. Séhé et M. Sluys, le premier craignant toujours quelque partialité chez un seul délégué pour parler au nom de son pays, le second affirmant que le délégué unique perdrait toute son autorité s'il était partial et qu'il serait jugé par la presse de son pays, l'avis de M. Sluys est adopté.

- M. Gervais résume la proposition et la met aux voix.
- M. Tissié fait remarquer que le Congrès a voté au point de vue international, il est dépositaire des travaux qui se feront pendant deux ans.
- M. Mathey-Gentil (Suisse) montre l'inconvénieut de nommer actuellement les membres des comités nationaux. Chacun de ceux-ci doit en effet représenter un groupe dans son pays : société de gymnastique, de sport ou autre, et le gouvernement, il faut laisser le choix de ces membres au délégué international.
- M. Demeny ne voudrait pas voir figurer dans les groupes nationaux un représentant de chaque gouvernement à titre officiel. Il est à souhaiter que l'Etat s'inspire des travaux des comités sans qu'il fasse pression sur ceux-ci.

Après lecture des noms des délégués présents au Congrès, Il est décidé:

- 1° Qu'un Congrès international aura lieu tous les deux ans dans une des grandes villes de l'Europe;
- 2° Qu'une Commission permanente sera constituée à raison d'un délégué par pays;
- 3° Que chaque délégué s'adjoindra dans son pays un certain nombre de personnes pour former une Commission permanente nationale de l'éducation physique;
 - 4º Que le délégué représentera cette Commission nationale aux Congrès futurs;
- 5° Qu'il y a lieu de fonder un bulletin ou une revue internationale de l'éducation physique,
- 6° Qu'il est désirable de voir créer dans chaque pays une direction officielle de l'éducation physique.

En conséquence du premier de ces vœux, le Congrès désigne à titre de délégués pour deux ans : MM. Demeny (France), docteur Gebhardt (Allemagne), Масdonal Smith (Angleterre), Lucas (Autriche), Fosséprez (Belgique), docteur Johan Kier (Danemark). docteur Serano Fatigati (Espagne), docteur Wood (États-Unis), Chryssafis (Grèce), Van Aken (Hollande), Kovács (Hongrie), docteur Mosso (Italie), docteur Yamané (Japon), Bertram (Mexique), capitaine Petersen (Norvège), Virgile Arion (Roumanie), Törngren (Suède), Mather-Gentil (Suisse). Des démarches seront en outre tentées afin d'ajouter à la Commission des délégués d'autres pays qui n'étaient pas représentés au Congrès, et où cependant l'éducation physique fait l'objet d'études sérieuses : tels, par exemple, le Chili, la République Argentine, l'Uruguay, etc.

M. Curérus dépose les désiderata de la Fédération belge de gymnastique et un journal d'exercices pour les jeunes gens et les jeunes filles.

M. le professeur Mosso remercie M. Demeny au nom des représentants de toutes les puissances présentes, pour le travail et la grande fatigue que lui a causés l'organisation de ce Congrès. Il remercie également la ville de Paris pour l'accueil charmant qui a été fait aux délégués, puis la France qui a eu l'initiative de cette idée nouvelle et féconde : l'application de la science à l'éducation. Ce sont des idées modernes qui réunissent déjà de nombreux partisans. Il faut démocratiser l'éducation physique, l'ennoblir, la rendre scientifique en même temps que populaire, en un mot, il faut la rendre sociale, il faut en faire une question de morale. Il suivra dans son pays ce mouvement indiqué par la France qui tient toujours le drapeau du progrès et de la civilisation.

M. Dumontier, au nom des professeurs de gymnastique de la ville de Paris, prononce des paroles pleines de cordialité à l'égard des organisateurs et des camarades étrangers.

Après quelques paroles de M. Gervais qui répond à M. le docteur Mosso et aux délégués au nom des congressistes français, la clôture du Congrès est prononcée.

Le prochain Congrès se tiendra à Genève en 1902.

La séance est levée à 6 heures.

TITRES DES TRAVAUX COMMUNIQUÉS.

Docteur Kémény (Hongrie). Essai d'une philosophie de l'éducation physique. Discours sur la lutte contre la sensualité.

Docteur Paul Godin. Bases de la méthode d'éducation physique et Note sur les asymétries normales des organes binaires chez l'homme.

Docteur Charbonnier (Belgique). Essai de méthode physiologique.

LHERMITTE. Conclusions relatives aux questions du programme.

Jean CLAVIÈRE. Influence de l'effort intellectuel sur la force musculaire.

Commandant Legros. Notes relatives au perfectionnement de la vision, l'Abus des moyennes en sociologie et l'Établissement d'un criterium objectif de la fatigue.

Commandant Duponchel. L'éducation physique dans l'armée.

Albin Rousselet. Proposition ayant pour but la création d'une Société nationale de natation.

Docteur Garot. Communication sur la natation.

Miss K. E. Woodward. Avantages de l'escrime pour les femmes.

M. H. RIPPON SEYMOUR (Écosse). Programme pour l'introduction de l'éducation physique systématique dans les écoles secondaires et les «school boards».

Docteur J. Bouisson. Desiderata de l'enseignement.

Desbonnet. Propositions techniques.

T. KAUFFMANN. Mémoire sur l'éducation corporelle en Hongrie.

Docteur Alfredo Serrano Fatigati (Espagne). Organisation de l'enseignement officiel de la gymnastique en Espagne.

Docteur Théodore Gatti (Italie). Plan schématique pour l'éducation physique et pour la distribution des exercices du corps pour les deux sexes et pour tous les ages.

Puisségur. Mémoire sur l'éducation physique dans l'enseignement supérieur.

M^{Ile} V. L. Deleu (Belgique). Rapport sur les moyens d'intéresser les familles à l'œuvre de l'éducation physique.

Bidart. Note sur la Société des parents éducateurs.

HAPPELL (Belgique). Le maintien et le mouvement de l'homme sain en gymnastique.

W. Hastings (États-Unis). La propagande de l'éducation physique dans toutes les parties d'un État.

Romano Guerra (Italie). Programmes de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de Rome.

M^{me} Bergman Osterbergs (Angleterre). Système de gymnastique de Ling.

Docteur Seuvre. Essai sur l'éducation physique.

Ed. Philippe. Bains et lavoirs municipaux.

Commandant Lefébure (Belgique). Conférence sur une mission en Suède.



IMPRIMERIE NATIONALE. — 6581-97-1900.